

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE CHAHID CHIKH LARBI TBESSI/ TEBESSA**



**Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue françaises**

*Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de
MASTER*

**Filière : langue française
Option : Sciences du langage**

**L'accord et le désaccord entre les partis
politiques
Cas des présidentielles de 2022, le débat entre
Marine le Pen et Emmanuel Macron**

Réalisé par :

HACHICHI Nadda

HADFI Chaima

Membres de jury :

- **Président : Dr. MENACEUR Djemoui**
- **Rapporteur : Hadjar Sonia**
- **Examineur : DEMMANE Ismail**

2022-2023

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE CHAHID CHIKH LARBI TBESSI/ TEBESSA**



**Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue françaises**

*Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de
MASTER*

**Filière : langue française
Option : Sciences du langage**

**L'accord et le désaccord entre les partis
politiques
Cas des présidentielles de 2022, le débat entre
Marine le Pen et Emmanuel Macron**

Réalisé par :

HACHICHI Nadda

HADFI Chaima

Membres de jury :

- **Président : Dr. MENACEUR Djemoui**
- **Rapporteur : Hadjar Sonia**
- **Examineur : DEMMANE Ismail**

2022-2023

Dédicace

À mes très chers parents :

*À ma mère Chahrazed, ma force, qui ses prières m'ont toujours accompagné.
A Celle qui n'a jamais cessé de me soutenir, de m'épauler et qui m'a donné
tout son amour.*

*À mon père Nasreddine. À qui je dois toute ma réussite dans cette vie, mon
éleveur et ma source d'inspiration.*

À mes frères Ramzi, Anes et Mahdi

À ma très chère Tata Zainouba, qui m'a toujours encouragé.

À ma chère Zina, qui était toujours là pour moi

À ma très chère Asma et à toutes mes copines.

Nadda

*À mes très chers parents pour
Tout l'amour, la tendresse et le sacrifice qu'ils m'ont donné
Surtout mon cher père
À ma grande mère et ma belle-famille pour leur soutien
Un grand merci pour chaque un
À toutes les personnes qui me sont très chère
À mes camarades de la promotion Master 2 de l'année 2022/2023
Je vous remercie du fond du cœur*

Chaima

Remerciement

Nos remerciements s'adressent au premier lieu à notre directrice de recherche Dr, HADJAR Sonia, pour ses explications, suggestions et orientations

Merci à elle pour sa gentillesse et sa bienveillance tout au long ce travail.

Nous exprimons notre gratitude à tous les membres du jury : Dr, MENACEUR Djemoui et monsieur Demmane Ismail pour avoir accepté d'examiner attentivement notre travail.

Nous tenons à remercier profondément DR DJEDDI Lazhar pour son encouragement.

Merci également à toute personne ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Table des matières

<i>Introduction générale :</i>	10
<i>Chapitre I : Concepts définitoires</i>	12
<i>1. Le discours politique</i>	13
<i>1.1. Qu'est-ce que le discours politique</i>	13
1.1.1. Discours	13
1.1.2. Politique.....	14
<i>1.2. Un type de discours</i>	15
1.2.1. Une forme d'action politique	15
<i>1.3. Caractéristiques du discours</i>	16
1.3.1. Le discours est interactif.....	16
1.3.2. Les discours est contextualisé	17
1.3.3. Le discours est pris en charge par un sujet	17
1.3.4. Le discours est pris dans un interdiscours.....	17
<i>1.4. Le dispositif communicationnel du discours politique</i>	18
1.4.1. Les instances du dispositif.....	18
1.4.2. L'instance politique	18
1.4.3. L'instance citoyenne	19
1.4.4. L'instance médiatique	20
<i>1.5. Les stratégies du discours politique</i>	20
1.5.1. L'ethos comme une stratégie politique	21
1.5.2. Disqualifier l'adversaire.....	21
1.5.3. Les types d'attaques :.....	22
<i>2. L'interaction</i>	23
<i>2.1. La notion d'interaction</i>	23
2.2. La notion d'échange	24
2.3. Le discours en interaction	24
2.3.1. Les particularités du discours oral	25
2.4. Les actes de langage	25
2.4.1. Classification des actes de langage.....	26
2.4.2. L'interprétation des actes de langage indirects.	26
2.5. Les maximes conversationnelles de Paul Grice	27
<i>3. Sur l'accord et le désaccord</i>	28
<i>3.1. Le désaccord dans un débat politique</i>	28
3.2. La formulation du désaccord	28
3.3. Les formes de désaccord	28
3.4. L'accord.....	29

4.	<i>La politesse linguistique</i>	30
4.1.	<i>La notion de politesse</i>	30
4.2.	FTAs et FFAs: (face threatening acts et face flattering acts).....	30
4.2.1.	Théorie de Goffman.....	30
4.2.2.	Théorie de Brown et Levinson.....	31
4.2.3.	Les FTAs.....	31
4.2.4.	Les FFAs.....	32
4.3.	Un modèle B-L aménagé.....	32
4.3.1.	Principes A-orientés.....	32
4.3.2.	Principes L-orientés.....	33
4.4.	Les stratégies de la politesse.....	33
4.4.1.	Procédés substitutifs.....	34
4.4.2.	Les procédés accompagnateurs.....	34
4.5.	Les intensifieurs (<i>hardeners</i>).....	35
4.6.	La politesse dans le discours politique.....	35
	<i>Chapitre II : Corpus et méthodologie d'analyse</i>	37
1.	<i>Description du corpus</i>	38
2.	<i>Quelques précisions sur le débat</i>	38
3.	<i>Déroulement du débat</i>	39
3.1.	La séquence d'ouverture.....	39
3.2.	Le corps du débat.....	39
3.3.	La séquence de clôture.....	40
3.4.	Le tour de parole.....	40
4.	<i>Le corpus choisi</i>	40
5.	<i>Méthodologie</i>	41
5.1.	Règles et Conventions de transcription.....	41
5.2.	Contraintes liées à la transcription.....	43
	<i>Chapitre III : Analyse du corpus</i>	44
1.	<i>Introduction</i>	45
2.	<i>Sur le sujet de l'Europe et l'international</i>	45
2.1.	La guerre en Ukraine.....	45
3.	<i>Sur le sujet de la laïcité</i>	51
3.1.	Le port du voile.....	51
4.	<i>Les formes nominales d'adresse</i>	57
4.1.	Qu'est-ce qu'un FNA :.....	57
1.1.	Les formes d'adresse.....	57

5. Les procédés linguistiques de la politesse qui figurent dans notre corpus.....	59
5.1. La réfutation.....	59
5.2. L'accusation.....	59
5.3. L'interruption.....	60
5.4. L'ironie	60
5.5. Les injures	61
5.6. Le ton.....	61
5.7. La critique	62
6. Synthèse.....	63
Conclusion générale.....	64
Référence bibliographique	66
Annexe :.....	68
Résumé.....	97

Introduction générale :

Dans l'arène tumultueuse de la politique, les mots sont les armes des acteurs engagés dans une danse complexe d'interaction verbale. Tels des danseurs sur une scène politique effervescente, les politiciens manœuvrent leurs discours avec adresse, cherchant à persuader, convaincre l'électorat, et parfois même déstabiliser leurs adversaires. Ce discours est teinté de rhétorique, d'arguments savamment élaborés et de stratégies de communication habiles. Chaque geste, chaque intonation, chaque pause est minutieusement calculée pour influencer l'opinion publique.

Mais au-delà de cette bataille oratoire, l'interaction verbale dans le discours politique révèle également des nuances de coopération et de désaccord. Ne tenons à mentionner à cet égard les débats politiques et plus précisément notre propos le débat présidentiel.

Un moment crucial de la scène politique française se présente lors du débat présidentiel qui se déroule entre les deux tours de l'élection présidentielle, la France retient son souffle en attendant ce moment solennel qui marque la vie de la République, où les deux candidats choisis lors du premier tour se confrontent directement, face à face.

Ce genre de débat est généralement orienté vers le désaccord, P. Charaudeau trouve que cette joute oratoire quand elle s'offre en spectacle, se compose de quatre d'activités discursive, la première, celle qui est intéressante pour notre recherche, est orienté vers l'adversaire, cette activité remet en question la légitimité et la crédibilité de l'adversaire, cherchant ainsi à le discréditer et le disqualifier, ce qui résulte un échange conflictuel, et peut créer même une polémique.

Lorsqu'une polémique émerge, elle tend souvent à manquer d'arguments solides et ne vise ni le consensus ni la vérité. Son attention se focalise davantage sur la personnalité et la position de l'adversaire plutôt que sur la problématisation de la question en jeu. Le ton polémique est souvent agressif envers l'autre, ce qui incite chaque participant du débat à y répondre. Et c'est là où la dimension de politesse linguistique émerge,

Ces observations nous amènent à poser la problématique suivante :

En exprimant leurs accords et leurs désaccords, les partis politiques respectent-ils les principes de la politesse ?

Pour que nous puissions être plus spécifique Il nous paraît intéressant de savoir aussi :

- Dans un débat politique, serait-il possible de ne pas attaquer la face de son adversaire ?
- Comment la politesse se manifeste-t-elle dans ce genre d'interaction ?
- Est-ce que dans ce type d'interaction, des tels principes sont applicables ?

Ceci nous a mené à proposer les hypothèses suivantes qui pourraient servir à répondre à notre problématique et nos questions :

- Dans un débat politique, les deux adversaires pourraient ne pas respecter les principes de la politesse en produisant des actes menaçants à la face de l'autre.
- Dans un débat politique, les candidats pourraient ne pas ne pas respecter les principes de la politesse en produisant des actes menaçants non adoucis.
- Dans un débat politique, les deux partis ne pourraient pas ne pas produire des actes menaçants.
- Les partis politiques sont conscients de l'importance de leur image publique et de la confiance des électeurs. Ils pourraient donc respecter les principes de la politesse.

Pour ce fait, nous avons choisi le débat de l'entre-deux tours des présidentielles de 2022 entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

Notre choix du corpus et du sujet n'est pas fortuit, mais pour des maintes raison :

D'abord l'intérêt que nous portons pour les interactions verbales et en particulier le discours politique.

Ensuite, Marine Le Pen et Emmanuel Macron représentent deux partis politiques aux idéologies et aux positions souvent opposées. Nous jugeons intéressant de travailler sur des corpus qui contiennent une divergence d'idées.

Enfin, L'analyse des principes de politesse dans les débats politiques peut contribuer à une réflexion plus large sur la qualité du discours.

Notre objectif de cette recherche est de pouvoir comprendre comment la politesse est manifestée dans ce type d'interaction. Une analyse conversationnelle s'avère nécessaire, en s'inscrivant dans le domaine de l'analyse du discours.

Afin de structurer notre recherche de manière approfondie, nous avons choisi de la diviser en deux parties distinctes. La première partie, de nature théorique et méthodologique, se compose de deux chapitres Le premier chapitre se concentre sur une représentation des différentes notions liées au sujet. Le deuxième chapitre est une représentation pour notre corpus et la méthodologie de notre analyse.

La deuxième partie, contient un seul chapitre, où nous allons analyser notre corpus, pour que nous puissions confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Chapitre I : Concepts définitoires

1. Le discours politique

1.1. Qu'est-ce que le discours politique

Le discours : Le mot « discours » vient du mot grec « logos », il s'agit d'un mot polysémique. Selon le *Robert maxi+*, le mot discours est un nom masculin qui désigne « le propos que l'on tient », soit un « développement » oratoire fait en public, il peut aussi être un écrit didactique sur un sujet ou une expression verbale de la pensée. (Robert, 2021 :120)

La politique : le terme « politique » provient du mot grec « polis » selon le *Robert maxi+* c'est la manière de gouverner un État, de mener les relations avec les autres États, ou l'ensemble des affaires publiques et aussi la manière de conduire une affaire. Il nous appartient d'aborder en premier lieu le sens de ces termes qui composent le thème de notre étude, avant d'enquêter sur les caractéristiques du discours politique, ses types, et son utilité. (Robert, 2021 :450)

Le terme « discours politique » est composé de deux unités :

1.1.1. Discours

Chez les linguistes le discours est défini comme « l'usage de la langue », certains ajoutent la dimension communicationnelle. Pour B Partridge : « *le langage au-delà du mot, du groupe de mots et de la phrase* », agencé de façon à ce que « *la communication réussisse* » (Maingueneau, 2021 :20)

En linguistique, la notion de discours est associée à trois distinctions importantes : entre *discours* et *phrase*, entre *discours* et *langue*, entre *discours* et *texte*.

Dans l'opposition *discours* et *phrase*, « *nous considérons le discours comme unité linguistique « transphrastique » cela veut dire constituée d'un enchaînement de phrases.* » (Cité in Maingueneau, 2021 :20)

Quant à l'opposition entre *discours* et *langue*, il existe plusieurs façons d'appréhender cette opposition, mais toutes mettent en contraste la langue envisagée comme système abstrait et son utilisation dans un contexte donné. Cette distinction évoque par certains aspects la distinction entre *langue* et *parole* proposée par Ferdinand de Saussure dans son Cours de linguistique générale. « *Le discours est souvent défini de deux*

façons : un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase), et une focalisation sur l'usage de la langue. » (Maingueneau, Ibid.)

En dehors de la linguistique, la notion de discours dans les sciences du langage a été influencée par plusieurs courants théoriques des sciences humaines et sociales tels que la philosophie du langage ordinaire, la théorie des actes de langage, l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie. Elle est également en résonance avec des courants constructivistes, tels que la sociologie de la connaissance de P. L. Berger et Th. Luckmann, les auteurs de *La Construction sociale de la réalité* (1966).

Parler du discours « *c'est activer de manière diffuse un ensemble ouvert de leitmotifs, d'idées-forces : le discours est une organisation au-delà de la phrase* » (Maingueneau, *Ibid.*)

Le discours ne se manifeste pas nécessairement par une suite de mots qui est plus grande qu'une phrase, mais par des structures différentes de la phrase. Les discours peuvent être constitués d'une phrase unique, comme un proverbe ou une interdiction. Les discours sont soumis à des règles d'organisation qui gouvernent les genres de discours spécifiques à un groupe social et les règles transversales aux genres qui régissent les récits, dialogues, argumentations et explications.

1.1.2. Politique

Le terme politique signifie « Cité », il s'agit donc de « *l'art de conduire les hommes vivant dans la Cité* ». (Debasch & Pontiel, 2002 :1)

Que doit-on entendre par Cité ? il s'agit de « *l'ensemble de relations organisées entre les personnes disposant un certain statut* » (Debasch & Pontiel, *Ibid.*)

Le terme "politique" est androgyne mais est utilisé principalement au féminin. Cependant, le sens de ce mot varie en fonction de son contexte d'utilisation. "Le politique" désigne l'homme politique et celui qui exerce une action politique, tandis que "la politique" désigne le monde des combats, des conflits et des divisions. Le politique est lié à un discours rationnel et dégagé des contingences, tandis que la politique est liée aux préoccupations concrètes actuelles. La politique est l'objet sur lequel le pouvoir porte ses préoccupations.

Le discours politique ne se résume pas en une juxtaposition de mots, mais il se construit. Tout d'abord il s'agit :

1.2. Un type de discours

Le discours politique est un type spécifique du discours, il faut noter qu'il existe deux acceptions pour la notion type de discours la première oppose « type de discours » et « genre de discours ». On entend par type : « *un secteur de productivité verbale d'une société à un dispositif de communication particulier* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 592)

Il n'est pas simplement un genre de discours, mais plutôt un type de discours, car sa composition peut être englobante et hétérogène. Qu'il s'agisse d'une dénonciation publique ou d'une déclaration valorisante, le discours politique a pour unique objectif la conquête ou le maintien du pouvoir. Bien que cela puisse aller dans le sens de l'intérêt public, ce n'est pas la priorité du discours politique, qui se concentre sur la poursuite du pouvoir.

1.2.1. Une forme d'action politique

Tout discours « *est considéré comme une forme d'action sur autrui, et pas seulement une représentation du monde* ». (Maingueneau, 2021 :21)

Dans son article « À quoi sert d'analyse le discours politique » Patrick Charaudeau a abordé la notion discours/action, il trouve que le discours politique n'a pas de sens hors de l'action.

Il s'avère que discours et action sont deux éléments distincts, mais qui sont combinés pour donner un sens à l'échange verbal (langagier). Nous considérons que le langage est un moyen de communication qui a deux dimensions : l'une dite externe, et l'autre dite interne.

La dimension externe est non dépendante du langage. Elle se réfère aux attributs psychologiques et sociaux des acteurs impliqués dans l'échange verbal. Ces attributs sont indépendants du comportement langagier et sont liés à l'expérience de l'environnement et des événements du monde tels que : la détermination d'une quête, la recherche d'un résultat ou l'évaluation positive ou négative des conséquences.

Quant à la dimension interne, les acteurs ont des attributs propres au langage. Ils construisent une identité discursive et une visée d'influence sur l'autre partenaire à travers

leurs réalisations langagières, et ils ont des aspects psychologiques et sociaux qu'"êtres de langage".

Tout discours est produit dans un contexte social et communicationnel donné, dans lequel les identités sociales, les rôles et les objectifs des participants sont déterminés. Ce contexte comprend un ensemble de contraintes qui déterminent le comportement discursif de ces participants, notamment la manière dont ils prennent la parole, les rôles qu'ils jouent et la façon dont ils organisent le discours.

P. Charaudeau a ajouté cependant que « *l'acte de communication se définissant comme un acte d'échange toujours « interactionnel », le sens qui en résulte ne dépend pas de la seule intention du sujet parlant mais de la rencontre entre cette intention et celle du sujet interprétant.* »¹

En résumé, le discours politique est une forme de communication sociale qui facilite la circulation d'idées et d'opinions dans l'espace public. Ce processus implique la confrontation de divers acteurs qui doivent respecter certaines règles de communication. En outre, le discours politique est souvent motivé par le désir et le besoin d'influencer les autres et de façonner l'opinion publique.

1.3. Caractéristiques du discours

1.3.1. Le discours est interactif

Il s'agit d'une activité verbale qui implique une interactivité entre deux ou plusieurs participants. Cette interactivité est particulièrement évidente dans les échanges oraux, où les locuteurs ajustent leur discours en fonction de l'attitude de l'autre et réagissent immédiatement à l'impact de leurs paroles. Même s'il existe des types d'énonciation orale qui semblent moins interactifs, comme les discours de conférence et les textes écrits, il n'est pas possible de réduire l'interactivité fondamentale du discours à la conversation. En effet, toute énonciation suppose la présence d'une autre instance énonciative à laquelle on se réfère pour construire son propre discours. « *Dans cette perspective, la conversation n'est pas considérée comme le discours par excellence, mais seulement comme un des*

¹ P. CHARAUDEAU. (2002). *À quoi sert d'analyser le discours*. Consulté le 03 mars 2023 sur <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html#nb1>

modes des manifestations même s'il est sans nul doute le plus important de l'interactivité fondamentale du discours. » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 :189)

1.3.2. Les discours est contextualisé

La conception d'un discours est motivée par un contexte préexistant, et tout discours prononcé est interprété dans le cadre de ce contexte multidimensionnel qui inclut les aspects sociaux, culturels et civilisationnels. Un même discours peut avoir des interprétations très différentes dans différents pays du monde.

Cela dit que « *le discours n'intervient pas dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor ; en fait, il n'y a de discours que contextualisé* » (Charaudeau & Maingueneau, Ibid.)

Quant au discours politique, il est politique n'est pas seulement par rapport à son contenu, mais il subit d'un contexte qu'il le politise.

1.3.3. Le discours est pris en charge par un sujet

Un discours prononcé est renvoyé toujours à un sujet parlant, qui sert à la fois de référence pour les repérages personnels, temporels et spatiaux « *(JE-ICI-MAINTENANT) et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son destinataire (phénomène de « modalisation »)* ». (Maingueneau, 2021 :23)

Dans le discours politique on peut observer une utilisation très fréquente des pronoms « je » et « nous », et qui sont accompagnés par des adjectifs ou des pronoms possessifs à la première personne. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de ce dernier.

Tout discours politique renvoie à la personne qui le prononce.

1.3.4. Le discours est pris dans un interdiscours

Pour que nous puissions interpréter un énoncé, il est nécessaire de le relier à divers autres énoncés sur lesquels ils reposent de plusieurs manières différentes.

« *Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec discours, d'entrer dans l'interdiscours* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 324)

En considérant le discours comme une partie d'un ensemble de discours, on peut voir cela comme un contexte linguistique dans lequel le discours est formulé. Ce

contexte est créé par l'énonciateur et d'autres acteurs dans le même champ discursif. Il est commun d'associer un discours à d'autres discours avec lesquels il peut avoir des résonances.

1.4. Le dispositif communicationnel du discours politique

Tout discours politique se construit dans la continuation, « à l'intersection d'un champ d'action, un lieu d'échanges symboliques organisés selon des rapports de force (Bourdieu), et d'un champ d'énonciation, lieu des mécanismes de mise en scène du langage » (Charaudeau, 2005 : 40)

Tout ce processus résulte de ce que nous appelons « contrat de communication ». Le discours politique est à la fois hétérogène dans ses significations et stable dans ses effets, ce qui crée des difficultés pour les politiques, les citoyens et les analystes qui cherchent à l'interpréter. Les significations et les effets résultent d'un jeu complexe de circulation et d'entrecroisement des savoirs et des croyances, qui sont construits et reconstruits par les différents acteurs politiques en fonction de leur positionnement dans le contrat.

« On dira que les significations du discours politique sont façonnées, à la fois par le dispositif de la situation de communication et par ses secteurs » (Charaudeau, Ibid.)

On entend par « dispositif » un ordre conceptuel. C'est ce qui structure la situation dans laquelle se déroulent les échanges langagiers, et qui garantit une partie de la signification du discours politique. (Mao, 2017)

1.4.1. Les instances du dispositif

Dans toute sphère sociale, un dispositif communicationnel est mis en place pour définir les rôles et les places de chaque partie prenante. Dans le domaine politique, on peut observer trois instances² distinctes qui font partie de ce cadre : les politiques, les citoyens et les médias.

1.4.2. L'instance politique

² On entend par « instance » un groupement conceptuel des acteurs partageant le même positionnement.

L'instance politique est mue par le désir d'occuper la place du pouvoir et de s'y maintenir, mais elle ne peut l'exprimer ouvertement car cela serait contre-productif. Le pouvoir n'a pas d'autre justification que la situation de pouvoir elle-même. Le discours politique consiste donc en la proposition de programmes, la justification des décisions et des actions, la critique des idées adverses, et l'appel au consensus social pour obtenir le soutien des citoyens, avec l'utilisation de diverses stratégies de persuasion et de séduction.

En tant qu'entité, l'instance politique comprend différents statuts et situations, tels que ceux de chef d'État, chef de gouvernement, ministres et députés. Elle peut être impliquée dans diverses situations de communication qui varient en fonction de la nature de la tâche à accomplir. Ainsi, une partie de l'instance politique peut être amenée à débattre avec une autre partie opposée lors d'un débat télévisé ce qui est le cas dans notre étude, à faire des déclarations au peuple lors d'une allocution télévisée, à prendre des décisions en publiant des décrets ou encore à exalter ses partisans lors d'un meeting électoral.

Du fait de la diversité des situations auxquelles elle est confrontée, l'instance politique établit différentes relations avec son principal partenaire, l'instance citoyenne. Elle peut considérer les citoyens comme un public général lorsqu'elle s'adresse à eux par les médias, comme des personnes ayant des opinions lorsqu'elle fait des promesses électorales, ou encore comme des militants déjà acquis à une orientation politique lorsqu'elle mène une campagne.

1.4.3. L'instance citoyenne

L'instance citoyenne se définit par son positionnement en dehors des sphères gouvernementales, ce qui permet une construction de l'opinion indépendante de la prise de décision politique. Le terme de citoyen dans cette expression a un sens large, comme notion. Sa signification diffère d'un pays à un autre, même en France les hommes politiques n'utilisent plus ce terme. Patrick Charaudeau définit la citoyenneté par « *l'appartenance symbolique des individus à une même communauté nationale dans laquelle ils se reconnaissent, et dans laquelle ils exercent de leur part une souveraineté en élisant leurs propres représentants.* » (Charaudeau, Ibid. : 44)

L'instance citoyenne peut être définie ainsi comme étant en relation réciproque avec l'instance politique, bien que n'ayant pas de pouvoir de gouvernance. Elle est constituée d'organisations plus ou moins institutionnelles telles que des syndicats, des groupes ethniques ou encore le peuple lui-même, ainsi que de situations de protestation telles que

des manifestations, des refus de vote ou des pressions auprès des personnalités politiques. Cette instance est très diversifiée et fragmentée, en raison de la variété des communautés impliquées et des différentes perceptions qu'en ont les instances politiques et médiatiques qui s'adressent à elle.

1.4.4. L'instance médiatique

Il existe également une instance médiatique, qui se trouve aussi hors gouvernance. Il s'agit du lieu qui relie l'instance politique à l'instance citoyenne à travers des différents moyens médiatiques tels que les affiches publicitaires, les chaînes télévisées, la radio et bien d'autres grands médias d'informations. Les acteurs de cette instance doivent être légitime et crédible en tant qu'informateurs vis-à-vis des citoyens.

L'instance médiatique est prise dans une dynamique complexe entre sa recherche de crédibilité par la démonstration et sa recherche de captation par le spectacle. Cette dernière semble avoir pris une place prépondérante dans la diffusion de l'information, au point où il est difficile de savoir quelle confiance accorder aux médias. Malgré cela, le discours de l'instance médiatique insiste sur son devoir d'informer et de favoriser le débat démocratique, afin de justifier son droit à la révélation et à la dénonciation.

« Le discours de l'instance médiatique est donc pris, comme nous avons été amenés à le montrer, entre une visée de captation qui l'amène à dramatiser le récit des événements pour fidéliser son public, et une visée de crédibilité qui l'amène à traquer le caché sous les déclarations des politiques » (Charaudeau, Ibid. : 48)

1.5. Les stratégies du discours politique

La politique, en tant que domaine de pratique sociale, est caractérisée par des rapports de force symboliques visant à conquérir et gérer le pouvoir. Cependant, cette pratique nécessite une légitimité acquise et reconnue pour s'exercer efficacement. Pourtant, la légitimité seule ne suffit pas. Les acteurs politiques doivent également être crédibles et capables de persuader un large public en partageant certaines valeurs. Ainsi, la politique est confrontée au défi de gérer les opinions en vue d'établir un consensus. Dans cette perspective, l'instance politique doit faire preuve de persuasion afin de remplir son double rôle de représentant et de garant du bien-être social.

« Dérives ou pas, nous soutiendrons l'hypothèse, à la suite des philosophes de la rhétorique politique, que l'influence politique se joue aussi bien sur le terrain de la passion que sur celui de la pensée. » (Charaudeau, 2005 :62)

Un homme de politique se trouve dans une position double, où il doit convaincre et persuader son public. Il est donc essentiel pour lui de savoir inspirer confiance et admiration.

« Car il y a grand avantage pour la persuasion, principalement dans les délibérations, mais aussi dans les procès, à se montrer soi-même sous un certain jour et à faire supposer aux auditeurs que l'on est à leur endroit en une certaine disposition, en outre à ce qu'ils se trouvent eux-mêmes en telle ou telle disposition envers l'orateur. » (Aristote, 1991 :133)

1.5.1. L'éthos comme une stratégie politique

La question de l'éthos est un sujet ancien qui remonte à l'Antiquité. Aristote, par exemple, a proposé de classer les moyens discursifs utilisés pour influencer un auditoire en trois catégories : le logos, qui repose sur la raison et sert à convaincre, et d'autre part, l'éthos et le pathos, qui relèvent de l'émotion et permettent d'émouvoir.

L'éthos comme Charaudeau l'a défini *« L'éthos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. Or, cet autre, pour construire l'image du sujet parlant, s'appuie à la fois sur des données préexistantes au discours - ce qu'il sait a priori du locuteur - et sur celles apportées par l'acte de langage lui-même. »* (Charaudeau, Ibid. : 88)

Dans le cas des débats politiques, l'une des stratégies les plus importantes c'est bien la préservation de son éthos (l'image de soi). Ce qui implique le recours à d'autres stratégie comme la disqualification de l'adversaire.

1.5.2. Disqualifier l'adversaire

Un sujet politique, lorsqu'il se trouve confronté à un adversaire, doit s'opposer aux valeurs qui s'opposent aux siennes en mettant en évidence les faiblesses et les dangers de ces idées par le biais d'une argumentation solide. Toutefois, une argumentation trop poussée, complexe ou subtile risque de ne pas être comprise par la majorité des citoyens. C'est pourquoi, en politique, l'argumentation se réduit souvent à des attaques

ad hominem, remettant en question l'intégrité de l'adversaire, ses contradictions, son incapacité à tenir ses promesses, ses alliances préjudiciables, et sa dépendance envers l'idéologie de son parti qui lui enlève toute liberté de parole et d'action.

Cependant, étant donné que les attaques verbales lancées contre un adversaire dans un espace public sont entendues par un public, qu'il soit physiquement présent ou non, elles peuvent produire des effets de retour tantôt favorables, tantôt défavorables pour celui qui attaque en termes d'image.

1.5.3. Les types d'attaques :

Selon P. Charaudeau, il existe trois types d'attaques : *ad personam*, des attaques *ad hominem* et des *procès en incompétence*.

Les attaques *ad personam*, visent la personne en tant qu'individu, dans le but de dévaloriser et de ternir son image en mettant en évidence des aspects de sa personnalité considérés comme négatifs. Cela vise à démontrer que la personne est incapable de penser ou d'agir en raison de caractéristiques qui ne correspondent pas aux qualités requises pour accomplir une tâche spécifique, voire en raison de leur absence. L'objectif est de dénigrer la personne en remettant en question sa capacité à assumer un rôle en raison de traits psychologiques jugés défavorables.

Les attaques *ad hominem*, en revanche, ciblent également la personne, mais en tant que porteuse d'un système de pensée (idéologie), d'une opinion collective (doxa) ou en tant que représentante d'un groupe institutionnalisé défendant une doctrine. Elles se concentrent sur l'appartenance de l'individu à un cadre plus large, lui enlevant ainsi son individualité et le stigmatisant comme étant incapable de penser de manière indépendante. Ces attaques visent à enfermer l'interlocuteur dans une catégorie prédéfinie, lui ôtant toute personnalité et le décrivant comme dépourvu de capacité de réflexion autonome.

Les attaques qui consistent à faire un *procès en incompétence* de son interlocuteur « sont considérées tantôt comme une variante de l'*ad hominem*, tantôt de l'*ad personam* »³

³ P. Charaudeau. (2015). *Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points*. Consulter le 10 avril 2023 sur <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-1-page-109.htm#no56>

2. L'interaction

2.1. La notion d'interaction

L'interaction comme Kerbrat-Orecchioni l'a décrit dans son ouvrage *le discours en interaction* est un concept « nomade ».

Ce concept est apparu dans les sciences de la nature et de la vie, puis a été adopté par les sciences humaines pour décrire les échanges communicatifs. Que ce soit entre particules ou entre individus, il s'agit toujours d'un système d'influences mutuelles ou d'une action conjointe.

Pour qu'une interaction soit établie, Goffman (1979 : 23) exige le face à face. Une interaction se réfère à l'influence réciproque exercée par les participants sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont physiquement présents les uns en face des autres. En revanche, l'interaction englobe l'ensemble des échanges qui se produisent à tout moment où les membres d'un groupe donné sont continuellement présents les uns aux côtés des autres.

Par cette définition, Goffman n'envisage que l'interaction en face à face. Contrairement à lui, Maingueneau (2005 :16), trouve que chaque énonciation, même sans destinataire présent, est fondamentalement liée à une interaction essentielle, connue sous le nom de dialogisme. Elle est un échange, qu'il soit explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, qu'ils existent virtuellement ou réellement. Elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle l'énonciateur s'adresse et par rapport à laquelle il construit son propre discours.

Kerbrat-Orecchioni trouve que « *pour qu'on ait affaire à une même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable sans rupture.* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 :216)

D'après ces définitions, nous pouvons dire que pour qu'il y ait une interaction, il est nécessaire que deux personnes au minimum, appelées interactants ou participants, s'engagent dans cet échange en produisant des signes qui témoignent de leur engagement.

2.2. La notion d'échange

Un échange peut avoir 4 formes :

- Salutations/ Salutations
 - o Bonjour
 - o Bonjour
- Question / Réponse
 - o Que désirez- vous
 - o Un pain au chocolat, s'il vous plaît
- Reproche/ Excuse
 - o Vous n'avez pas fait votre devoir
 - o Je suis désolé
- Requête/ Acceptation ou refus
 - o On révisé ensemble le weekend
 - o Non, je ne peux pas / oui, ça me va

Ces 4 formes sont les plus anciennes que peut avoir une unité dialogique. (Djeddi, 2006-2007 : 30)

Il y un autre modèle, connu par « *les paires adjacentes* » qui désigne un échange langagier entre deux personnes et dont la forme : question/réponse.

Kerbrat-Orecchioni définit ce modèle par « *lorsque l'échange est constitué de deux interventions, on parle de paire adjacente. La première intervention est dite initiative et la deuxième réactive. Exemples de paires adjacentes : les couples salutation-salutation (échange symétrique), ou question – réponse (échange complémentaire).* » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 :38)

2.3. Le discours en interaction

Comme il est déjà défini, le discours en interaction se réalise à l'oral et à l'écrit. Notre travail est basé sur l'analyse d'interaction verbale à l'oral, donc ce qui nous intéresse, c'est bien le discours oral.

2.3.1. Les particularités du discours oral

Selon Kerbrat-Orecchioni l'oral possède les priorités suivantes :

- Existence d'un contact direct entre les interlocuteurs, Cela se traduit par une forte implication de la part du locuteur et une forte intégration du destinataire dans le discours oral. Cela se manifeste à travers l'utilisation des déictiques
- Forte dépendance des énoncés par rapport à leur contexte d'actualisation, du point de vue de la production, cela permet une économie de mots tout en maintenant une communication efficace.
- Concomitance entre planification et émission du discours, elle concerne l'oral prototypique.
- Caractère multicanal et plurisémiotique « où multimodale », c'est l'exploitation de plusieurs canaux sensoriels et plusieurs systèmes sémiotiques. (Kerbrat-Orecchioni, 2005 :30)

2.4. Les actes de langage

L'acte de langage/illocutoire (act speech) vient de la pragmatique, domaine à l'origine de la philosophie du langage. Cette branche de la linguistique, la pragmatique, joue un rôle important dans l'analyse des phénomènes langagiers et notamment des interactions. Ces actes correspondent aux diverses actions qui peuvent être réalisées à travers le langage, tels que donner un ordre, faire une promesse, faire une demande, excuse, question etc.

Austin propose 3 types d'actes de langage :

- L'acte locutoire correspond à la matérialité de ce qui est dit, la combinaison des sons et l'enchaînement des mots.
- L'acte illocutoire est l'acte même de faire quelque chose avec le langage comme *promettre*, *interdire*, par lequel le locuteur s'engage à faire dire ou faire.
- L'acte perlocutoire est le possible effet produit sur autrui avec ce qui est dit.

2.4.1. Classification des actes de langage

Austin propose cinq classes d'énonciations, qui sont établis selon leurs valeurs illocutoire

- Les verdictifs, ils constituent une estimation, une évaluation, ou une appréciation, tels que : évaluer, classer, établir, apprécier, décrire.
- Les exercitifs, Cela fait référence à l'exercice de pouvoirs, de droits ou d'influences, tels que : plaider, prier, promulguer, annoncer.
- Les promissifs, c'est le fait de promettre quelque chose, c'est-à-dire la prendre en charge, tels que : se déclarer en faveur, être décidé à, convenir de, donner sa parole.
- Les comportatifs, ceux qui renvoient aux comportements et attitudes sociaux, et qui implique une attitude et une réaction, tels que : déplorer, se plaindre de, bénir, remercier.
- Les expositifs, indiquent dans quel sens les mots sont employés, tels que : Surseoir, s'opposer à, adhérer à, reconnaître, mentionner, interposer

Il faut noter qu'il y a deux types d'acte de langage, direct qui contient l'action dans l'acte de langage lui-même (on dit aussi explicites) et qui peut être interprété directement. Cependant l'acte de langage indirect, nous parlons de l'implicite la valeur illocutoire demande de lire l'implicite et l'interpréter.

2.4.2. L'interprétation des actes de langage indirects.

Nous interprétons l'acte de langage par :

- L'indirection possible, ses phrases peuvent être utilisées parfois d'une manière directe et parfois d'une manière indirecte comme la requête, l'ordre, ou encore une proposition. Et c'est le contexte qui détermine l'interprétation
- L'indirection probable, concerne les phrases utilisées habituellement d'une manière indirecte, comme : *veux-tu fermer la fenêtre ?*
- L'indirection manifeste, il s'agit des phrases utilisées toujours d'une manière indirecte, comme : *pouvez-vous me passer le sel, s'il vous plaît (une requête)*

2.5. Les maximes conversationnelles de Paul Grice

Être engagé dans une conversation ou quelconque échange implique le respect de règles précises, que nous appelons les maximes conversationnelles.

Cette théorie a été élaborée par le philosophe du langage Américain H. Paul. Grice dans les années 60, il regroupe ces règles sous une loi supérieure qu'il l'appelle « principe de coopération ».

- Maxime de quantité, il concerne la quantité d'information que nous devons fournir, il y a deux règles à suivre pour respecter cette maxime :

La contribution doit contenir la quantité d'informations nécessaire en fonction des objectifs spécifiques de l'échange, et elle ne contient pas plus d'informations que ce qui est nécessaire.

- Maxime de qualité, que la contribution soit véridique, ne déclarez pas ce que vous pensez être faux et ce pour quoi vous n'avez pas de preuves.
- Maxime de relation qui nécessite d'être pertinent dans ses propos.
- Maxime de modalité qui nécessite de s'exprimer clairement. (Grice 1975 : 44-47)

3. Sur l'accord et le désaccord

3.1. Le désaccord dans un débat politique

Selon Kerbrat-Orecchioni le désaccord est un acte de langage qui ces caractéristiques :

- « C'est un acte réactif, qui s'inscrit dans le cadre d'un échange (pris en charge par au moins deux locuteurs où énonciateurs) ;
- Il fait suite à une assertion (ou une question fortement orientée) ;
- Il exprime une réaction négative à cette assertion, cette réaction pouvant se réaliser dans des formats extrêmement divers. »⁴

Dans le cas des débats politiques, plus précisément des débats opposants des finalistes comme les élections présidentielles, ce sont les points de désaccord qui revêtent une pertinence particulière dans ce contexte, car le but est de permettre aux futurs électeurs de faire un choix éclairé. Tant pour les candidats que pour les animateurs, il s'agit de mettre en évidence les divergences entre eux. L'objectif principal de ces débats est de triompher de l'adversaire, et ils prennent la forme de "duels" réglementés, visant symboliquement à la mise à mort du rival.

Donc ce type d'interaction est selon Kerbrat-Orecchioni est orienté vers le désaccord.

3.2. La formulation du désaccord

Selon Kerbrat-Orecchioni, le désaccord s'inscrit dans un schéma qui implique que :

- « A affirme X : X est vrai pour moi (X pouvant être un contenu positif ou négatif,
- B exprime son désaccord : X est faux pour moi - le désaccord proprement dit s'accompagnant généralement d'une justification, ainsi que d'une précision concernant Y (= non-X) qui est vrai pour B. »⁵

3.3. Les formes de désaccord

⁴ C. Kerbrat-Orecchioni, « Le désaccord, réaction « non préférée » ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 67 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 10 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4524> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4524>

⁵ Ibid.

Nous distinguons plusieurs formes de désaccord. Une liste qui a été établie par Dupuy & Marchand et rétablie dans l'article de Kerbrat-Orecchioni

- L'expression du désaccord repose sur l'utilisation de la modalité négative dans les réponses réactives, qui peut prendre la forme d'une répétition en la niant ou, plus couramment, se condenser en une prophrase. Cette dernière peut être représentée par le morphème « non », ou ses variantes renforcées telles que "pas du tout", « absolument pas », etc.
- Elle peut aussi reposer sur diverses unités lexicales qui ont une valeur réfutative :
 - Verbe ou locution verbale à la première ou à la deuxième personne, comme « Tu te méprends » ou « J'objecte fermement à... »
 - Des adverbes ou expressions adverbiales, tel que « Il est absolument hors de question d'accepter cela »
 - Prédicat adjectival ou nominal, comme « c'est une erreur »

3.4. L'accord

Il nous paraît difficile de trouver dans un débat beaucoup d'accord entre les adversaires, sinon ils vont être amenés à se débattre.

En effet, Il y a des sujets très généraux sur lesquels les deux candidats ne peuvent qu'être en accord. Lorsqu'il s'agit de points plus précis, il y a généralement un accord partiel accompagné de restrictions qui en limitent la portée.

4. La politesse linguistique

4.1. La notion de politesse

R. Lakoff définit la politesse comme « *un moyen minimisant le risque de confrontation dans le discours (...), les stratégies de politesse sont conçues spécifiquement pour la facilitation de l'interaction.* » (R. Lakoff, 1989 : 102)

G. Leech trouve que « *la politesse concerne la relation entre le locuteur et son interlocuteur qui doivent coopérer durant l'interaction afin de maintenir un certain équilibre social* » (G. Leech, 1983 : 131)

Kerbrat-Orecchioni, quant à elle la définit comme « *La notion de « politesse » est ici entendue au sens large, comme recouvrant tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle* » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 50-51).

La politesse n'est pas simplement un phénomène marginal limité à des expressions conventionnelles, mais plutôt un aspect fondamental des interactions sociales. Étant donné que les interactions sociales sont souvent risquées pour les personnes pour les personnes impliquées, car elles peuvent se sentir menacées, embrassées ou humiliées, il est donc essentiel de reconnaître l'universalité des mécanismes compensatoires que sont les rituels de politesse.

Donc, la politesse régit les comportements que le locuteur (L) doit adopter envers son ou ses interlocuteur(s) (A).

4.2. FTAs et FFAs: (face threatening acts et face flattering acts)

4.2.1. Théorie de Goffman

La théorie B-L (Brown et Levinson), qui est adoptée par Orecchioni, repose sur l'idée centrale empruntée de Goffman en 1955, selon laquelle la politesse est liée au concept de face-work.

Le face-work consiste à préserver son image sociale et à éviter de perdre la face dans une interaction. Il ne s'agit pas d'utiliser des figures de rhétorique, même si certaines d'entre elles peuvent être utilisées pour préserver son image sociale. Bien que la rhétorique

ait des antécédents dans la réflexion contemporaine sur la politesse, la théorie B-L ne se limite pas à une théorie des figures de rhétorique.

Fondamentalement, cette théorie repose sur la notion que chaque individu possède un "besoin de face", c'est-à-dire un désir de préserver son image et sa réputation, des concepts qui peuvent être considérés comme des éléments éthologiques universels, bien que leur compréhension puisse varier d'une culture à l'autre.

« La « face » (celle que l'on peut « perdre » ou « garder ») est « La valeur sociale positive » qu'une personne revendique à travers ses comportements sociaux. Comme le territoire, elle comporte plusieurs « facettes ». » (Goffman, 1974, p : 9)

Il est souvent utile de distinguer entre le territoire et la face, bien que cela ne soit pas toujours facile ni pertinent. Cette distinction s'avère particulièrement utile dans les cas de conflits d'intérêts ou lors d'une comparaison entre cultures différentes, certaines privilégiant plutôt le territoire tandis que d'autres mettent davantage l'accent sur la face.

4.2.2. Théorie de Brown et Levinson

Pour sa part, Brown & Levinson ont choisi de renommer le territoire comme étant la "face négative" et la face comme étant la "face positive". Cette décision terminologique peut prêter à confusion car on pourrait penser que ces deux "faces" sont opposées alors qu'elles sont en réalité complémentaires, même si elles peuvent parfois entrer en conflit. Néanmoins, cette terminologie leur a permis de construire le concept fondamental « d'actes menaçants à la face » abrégés FTAs.

Dans toute interaction verbale, il existe quatre catégories d'actes menaçants pour les faces.

4.2.3. Les FTAs

- Actes menaçants pour la face négative de celui qui les accomplit : c'est par exemple le cas de l'offre, ou de la promesse, par lesquelles on propose d'effectuer, ou l'on s'engage à effectuer un acte susceptible de venir léser, dans un avenir proche ou lointain, son propre territoire.
- Actes menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit : aveu, excuse, autocritique et autres comportements « autodégradant ».

- Actes menaçants pour la face négative de celui les subit : les violations territoriales de nature non verbale sont légion (offenses proxémiques, contacts corporels indus, agressions visuelles, sonores et olfactives [...]). Mais les menaces territoriales peuvent être aussi de nature verbale : il en est ainsi des questions dites « indiscretes » ; et de l'ensemble des actes qui sont à quelque titre dérangeants ou 'directifs », comme l'ordre, la requête, l'interdiction ou le conseil.
- Actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit : ce sont tous ceux qui risquent de mettre en péril le narcissisme d'autrui, comme la critique, la réfutation, le reproche, l'insulte et l'injure, la moquerie et le sarcasme.

4.2.4. Les FFAs

« *Face Flattering Actes* », ou les actes flatteurs pour les faces, c'est-à-dire la production des actes valorisants.

4.3. Un modèle B-L aménagé

Pour qu'un locuteur (L) puisse préserver sa face, il fait recourir à des stratégies diverses de politesse, selon le modèle le modèle B-L (Brown et Levinson) aménager par Kerbrat-Orecchioni, et elles reposent sur trois principes :

- Les principes L-orientés et les principes A-orientés. Les principes L-orientés englobent les comportements que le locuteur (L) doit adopter vis-à-vis de lui-même, tandis que les principes A-orientés concernent les comportements à adopter vis-à-vis de son allocutaire (A).
- Principes politesse négative/ positive. Il nous parvient que la politesse négative et la politesse positive sont deux concepts opposés, ce qui n'est pas vrai, et encore la notion de faces : face positive et face négative.
- Principes des faces (faces négative/ faces positives)

Ces trois principes que Kerbrat-Orecchioni appelle système de politesse.

4.3.1. Principes A-orientés

Un locuteur (L) produit des actes pour valoriser la face négative ou positive de son allocutaire (A). Ces actes se regroupent sous le système des principes de politesse : politesse négative /politesse positive que nous avons déjà mentionné.

- Politesse négative : c'est le fait d'éviter ou d'atténuer les FTAs envers un allocataire (A), (ordre, critique, reproche ...)
- Politesse positive : production des FFAs (*les flatters*) envers la face positive et négative de l'allocataire (Alsafar, 2007)

4.3.2. Principes L-orientés

Nous constatons que ces principes regroupent :

- Des principes qui jouent en faveur du locuteur
 - o Politesse positive : Il n'existe pas de principes correspondants, car il est socialement inadmissible e de faire l'éloge de soi-même et de valoriser sa propre face
 - o Politesse négative : cela consiste à protéger son propre territoire, par exemple ne pas faire des promesses et aussi répondre aux attaques ou critiques...
- Des principes qui jouent en défaveur du locuteur
 - o Politesse négative : Il s'agit d'éviter ou d'atténuer les FFAs envers ses faces négatives et positives. Si jamais on doit faire son propre éloge, ceci doit s'effectuer sur le mode atténué de la litote.
 - o Politesse positive : c'est par exemple dévaloriser soi-même et sa propre image. (Alsafar, 2007)⁶

4.4. Les stratégies de la politesse

Selon Kerbrat-Orecchioni, pour qu'un FTA soit adouci, nous devons faire recours à ce que nous appelons des adoucisseurs (*Softners*).

Nous avons 2 types d'adoucisseurs :

- Non verbaux
 - o Sourire, voix douce, inclinaison de la tête
- Verbaux

⁶ A. ALSAFFAR. (2015). *Les manifestations linguistiques de la politesse dans le débat de l'entre- deux-tours de l'élection présidentielle française de 2007*. Consulté le 05 avril 2023 sur <https://journals.yu.edu.jo/jjml/Issues/vol8no12016/Nom2.pdf>

- Procédés substitutifs : qui consiste à remplacer la formulation directe de l'acte de langage menaçant par une formulation plus douce
- Procédés accompagnateurs : ce sont des procédés et formules qui adoucissent la formulation d'un FTA

4.4.1. Procédés substitutifs

- La formulation indirecte de l'acte de langage
 - L'ordre : par exemple au lieu de dire « passe-moi le sel » on dit « tu peux me passer le sel ? »
 - L'aveu d'incompréhension valant pour une critique :
« Vous ne vous exprimez pas clairement » - « Je ne comprends pas très bien ».
- L'emploi des désactualisateurs modaux, temporels ou personnels, qui ont pour fonction commune de mettre à distance la réalisation de l'acte problématique.
 - Le conditionnel : « Tu pourrais fermer la porte ? »
 - Le passé de politesse : « Je voulais vous demander si... »
 - L'emploi du passif, de l'impersonnel, ou de l'indéfini : « Ce problème n'a pas été résolu correctement »,
 - Le pronom « vous de politesse » (sert à atténuer la brutalité) et le pronom « on » valant « tu » ou « je » (sert à remplacer « tu » si l'énoncé a un contenu négatif (« On a perdu » pour « Tu as perdu » ; sert à remplacer « je » si l'énoncé a un contenu positif « On a gagné » au lieu de « J'ai gagné »).
 - La litote qui s'applique à des critiques ou à des reproches (« Ce n'est pas très sympa/intelligent/malin, ce que tu viens de faire », « Ce n'est pas trop tôt » ;
 - L'euphémisme, par exemple : « il y a un petit souci ».

4.4.2. Les procédés accompagnateurs

- Les formules de politesse :
« S'il vous plaît », « s'il te plaît », « merci », « je vous en prie » etc...
- Annoncer un acte menaçant par un énoncé préliminaire :
 - Les requêtes : « Pouvez-vous me ... ? », « Tu vois le livre là-bas ? » ;
 - Les questions : « Je peux te demander quelque chose »

- Les critiques et objections : « Je peux te faire une remarque / une petite critique ? »
- Les invitations : « Tu es libre jeudi prochain ? »
- Réparateurs : excuses et justifications.
- Les minimisateurs : qui ont pour objectif de réduire la menace du FTA : « je voulais *juste* savoir si... », « Je peux te demander un *petit* service ? »
- Les modalisateurs : ils instaurent une certaine distance entre le sujet d'énonciation et le contenu de l'énoncé, lui donnent des allures moins péremptoires, donc plus polis : « je pense/crois/trouve/ ai l'impression que... », « peut-être/sans doute/probablement », « (du moins) à mon avis »
- Les désarmeurs : par lesquels nous anticipons une réaction négative possible de la part du destinataire de l'acte, et tente de la désamorcer : « je ne voudrais vous déranger mais... »
- Les amadoueurs : visant à compenser par quelque « douceur » l'amertume du FTA, à faire avaler la pilule sinon trop amère du FTA : « Apporte-moi à boire mon chou », « Sois gentil, passe-moi le sel »

4.5. Les intensifieurs (*hardeners*)

Contrairement aux adoucisseurs, les intensifieurs sont considérés comme des outils pour l'expression de l'impolitesse, par exemple la réduplication d'un FTA, l'augmentation de l'intonation, un vocabulaire négatif, des adjectifs des adverbes, etc.

4.6. La politesse dans le discours politique

Les débats politiques présentent un intérêt particulier pour notre sujet, car ils sont par nature confrontant et favorisent le désaccord, ce qui ne cadre pas toujours avec les normes de la communication polie. En effet, dans un débat, les interlocuteurs s'engagent dans une guerre verbale où la politesse est souvent mise de côté. Cependant, le cadre des débats est soumis à des règles strictes qu'il faut respecter, d'autant plus que des millions de téléspectateurs sont témoins de la façon dont les participants se comportent. Ces derniers doivent à la fois polémiquer avec leur partenaire de plateau et convaincre et séduire les téléspectateurs en offrant un affrontement musclé, tout en évitant de les choquer. Dans ce

contexte, les participants doivent naviguer entre l'excès de politesse et l'impolitesse flagrante, car s'ils sont trop polis, ils risquent d'apparaître comme insuffisamment offensifs, et s'ils sont trop offensifs, ils risquent d'être vus comme impolis. Ce dilemme est d'autant plus difficile à gérer lors des élections présidentielles, où les enjeux sont élevés et où les participants doivent se montrer à la fois offensifs et respectueux envers leur adversaire pour maintenir la dignité du débat.

Chapitre II : Corpus et méthodologie d'analyse

1. Description du corpus

Avant d'entamer notre analyse, il nous paraît indispensable de décrire le corpus que nous avons choisi. Pour ce faire, nous allons parler d'une manière détaillée du débat et de son déroulement.

Le débat de l'entre-deux-tours est une tradition dans la vie politique française depuis 1974, il s'agit d'une confrontation télévisée entre deux finalistes qui ont déjà l'occasion de se rencontrer dans le débat de l'entre-deux-tours du 2017 :

Marine Le Pen : 54 ans, femme de politique et avocate, présidente du Front National depuis janvier 2011, elle a succédé à son père Jean-Marie, qui dirigeait le parti depuis sa fondation en 1972. Déjà candidate à l'élection présidentielle de 2012 puis à celle de 2017. Le 23 avril 2017, elle a obtenu 21,3% des votes, arrivée en deuxième position après Emmanuel Macron et elle s'est qualifiée pour le second tour des élections présidentielles.

Emmanuel Macron : 45 ans, président de la République, ex- ministre d'économie et homme de politique. Après avoir été haut fonctionnaire et banquier d'affaires, il a connu une carrière politique dynamique. Il a été membre du Parti socialiste de 2006 à 2009, puis a occupé le poste de secrétaire général adjoint au cabinet de François Hollande en 2012. En 2014, il est devenu ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. En avril 2016, il a fondé son propre mouvement politique appelé En marche*. Quatre mois plus tard, il a démissionné du deuxième gouvernement de Manuel Valls. En novembre, il a annoncé sa candidature à la présidence à la suite du renoncement de François Hollande. Élu président de la République française à l'âge de 39 ans pour qu'il devienne le plus jeune président français.

2. Quelques précisions sur le débat

Date : 20 avril 2022

Durée : 2h :30 min

Réalisateur : Didier Froehly

Chaînes de diffusion : France 2, TF1, BFM TV, CNews, LCI et Franceinfo

Animateurs : Gilles Bouleau (présentateur du journal télévisé de 20 heures de TF1 depuis 201) et Léa Salamé (co-présentatrice de la matinale de France Inter. Elle a également présenté « Élysée 2022 », une émission politique diffusée par France 2 à l'occasion de l'élection présidentielle.)

Candidats : Emmanuel Macron et Marine Le Pen

3. Déroulement du débat

Cinq ans après, le rendez-vous tant attendu est arrivé. Ce mercredi 20 avril à 21 heures, Emmanuel Macron et Marine Le Pen se retrouveront pour un débat crucial entre les deux tours de l'élection présidentielle. Durant deux heures et demie, ils auront l'occasion de présenter leur programme et d'exprimer leurs perspectives sur les principaux enjeux de la campagne.

Ce face-à-face ne se déroule pas selon des règles officiellement établies. Les chaînes de télévision ont pour seule obligation de respecter l'égalité du temps de parole et la neutralité, supervisées par l'Arcom (anciennement CSA). C'est pourquoi les journalistes qui animent cet événement jouent principalement le rôle de modérateurs et de gestionnaires du temps plutôt que celui de contradicteurs.

Marine Le Pen aura l'opportunité de s'exprimer en premier et en dernier, occupant ainsi une position à droite de l'écran. Les deux candidats finalistes seront assis chacun à une table séparée par une distance de 2,50 mètres, tandis qu'à 4 mètres de là, une troisième table accueillera les journalistes.

Un débat se divise en trois parties : une séquence d'ouverture, un corps et une séquence de clôture.

3.1. La séquence d'ouverture

C'est l'ouverture qui était prise en charge par les deux animateurs, qui se relaient pour assurer l'ouverture en accomplissant les rituels d'accueil et de salutation, et en présentant les grandes lignes du débat ainsi que les principes généraux de son déroulement.

3.2. Le corps du débat

Le débat est structuré en une série de chapitres qui abordent de grands thèmes, chacun subdivisé en sous-thèmes. Ces thèmes sont censés être traités dans l'ordre, selon les principes suivants : l'animateur ou l'animatrice introduit le thème et demande au premier candidat tiré au sort de présenter sa position, puis c'est au tour de l'autre candidat de répondre. Ensuite, les deux candidats ont la possibilité de débattre entre eux.

Un total de huit thèmes a été sélectionné pour ce débat. Suite à un tirage au sort, le premier thème abordé sera celui du pouvoir d'achat, qui est une préoccupation majeure de la candidate d'extrême droite. Les candidats auront également l'occasion de présenter leur vision sur des sujets tels que la politique internationale, le modèle social (retraite, santé), le climat, la compétitivité économique du pays, la jeunesse, la sécurité, l'immigration et enfin les institutions.

3.3. La séquence de clôture

Dans le rituel de la clôture, les deux animateurs laissent un tout dernier mot pour les deux candidats après avoir fini leur débat.

3.4. Le tour de parole

Un débat se déroule sous forme d'une alternance de tours de parole, principalement assurée par les deux candidats, sous la supervision des animateurs qui gèrent l'interaction. Ils accordent tour à tour la parole à l'un ou l'autre des débatteurs, notamment lors de l'introduction d'un nouveau thème, puis les laissent négocier entre eux l'ordre des interventions.

Les chevauchements de paroles sont très fréquents dans ce débat. Donc, nous trouvons que le tour de parole est difficile à respecter dans un débat politique ou n'importe quel débat.

4. Le corpus choisi

Pour notre analyse, nous avons choisi deux thèmes, celui de la politique internationale et celui de l'immigration, plus précisément les sous thèmes : la guerre en Ukraine et la laïcité.

- a) La guerre en Ukraine qui était le deuxième sujet abordé durant le débat, il commence à la 27 -ème minute jusqu'à la 41 -ème minute (27 :45 - 41 :50)
- b) La laïcité, l'avant dernier sujet du débat, et qui était plus long que le premier qu'on a choisi, il commence de 02 :18 :31 jusqu'à 02 :31 :00

5. Méthodologie

Nous avons choisi d'entreprendre une étude qualitative afin de mieux explorer les concepts qui nous permettent de comprendre les manifestations de politesse linguistique dans les conflits politiques. Notre objectif est de développer une compréhension approfondie de ce phénomène..

Il faut noter qu'il y a une partie dans notre travail ou on a opté pour une analyse quantitative.

Après avoir défini tous les concepts liés à notre sujet de recherche, et transcrit le corpus choisi (voir annexe), nous avons ensuite procédé à l'analyse du corpus.

Dans un premier temps nous avons décrit le déroulement de l'échange, repéré les actes menaçants des faces puis dans un deuxième temps avons interprété les résultats qu'on a obtenu, ce qui nous a permis d'avoir une synthèse sur l'ensemble de l'analyse menée.

5.1. Règles et Conventions de transcription

Pour réaliser cette transcription, nous nous sommes référés aux règles fournis par notre directrice de recherche, Dr. Hadjar Sonia, qui elle-même les a utilisés dans sa thèse de doctorat « *Caractérisation du discours télévisuel algérien : cas de l'émission Uni-vert diffusée sur Canal Algérie.* »

Voici les règles adoptées pour cette transcription :

-Tour de paroles

-Interruption et chevauchement

-Le soulignement indique le croisement, la superposition des voix des interlocuteurs. Le signe de soulignement apparaît dans les deux tours.

-Silence et pause

- / Pause courte ou brève.
- // Pause moyenne.
- /// Pause longue (supérieur à une seconde).

- Rythme

- ↑Intonation montante.
- ↓Intonation descendante.
- ? Présente une intonation à valeur interrogative.
- ! Présente une intonation à valeur exclamative.

- Actions et gestes / Commentaire para-verbaux :

(Il se tourne vers...), (des rires), (sourire), (en colère). Les gestes et les actions sont notés entre parenthèses au début ou à l'intérieur de l'extrait.

-Les allongements vocaliques

Les allongements des sons sont représentés par deux points superposés :: le nombre de ces derniers indiquant la durée croissante ::: de l'allongement plus ou moins long.

-Graphie des unités non lexicales

(ASP) : aspiration, (SP) : soupir, les émissions vocales de type « hm », sont notées selon leur transcription courante.

-Les formes inaudibles :

(Inaudible) : signale un passage inaudible ou imperceptible.

-Les hésitations

Euh, Ah, Ben : renvoient à l'hésitation.

-L'accentuation

L'insistance sur une syllabe est marquée par des lettres en caractères majuscules. Elle peut toucher le terme en entier ou quelques syllabes.

-La troncation

La troncation est rendue par un tiret (-) collé au mot tronqué

-Les numéros se placent au début de chaque prise de parole, dans chaque numéro.

Les noms :

L.S : Léa Salamé

G.B : Gilles Bouleau

E.M : Emmanuel Macron

M.L.P : Marine Le Pen.

5.2. Contraintes liées à la transcription

Notre débat s'est diffusé à la télévision, il s'agit donc d'un corpus audiovisuel que nous avons regardé sur la chaîne YouTube TF1 INFO. La transcription orthographique n'était pas facile et elle nous a pris beaucoup de temps, il fallait regarder le débat plusieurs fois pour que nous puissions effectuer la transcription.

Chapitre III : Analyse du corpus

1. Introduction

Après avoir choisi les parties du débat que nous allons analyser, nous consacrons ce chapitre pour analyser et discuter les résultats. Il faut noter que notre analyse est basée sur le modèle « Brown et Levinson repris par Catherine Kerbrat-Orecchioni », que cette dernière est inspirée de ses travaux, plus précisément de son ouvrage *Le débat Le Pen/Macron un débat disruptif*, l'ouvrage qu'elle a publié en 2019 chez L'Harmattan, et qu'elle-même m'a conseillé, de comparer le fonctionnement de ce débat avec celui du précédent, en particulier sous l'angle de la politesse, en me référant au chapitre 3 « L'affrontement » pour que je puisse avoir une analyse pertinente.

Un débat politique est une guerre verbale qui vise à disqualifier l'adversaire, ce qui les mène parfois à être violent l'un envers l'autre.

C'est sous cet angle que nous examinerons deux parties du débat de l'entre-tours entre Macron et Le Pen et voir comment ces deux s'y prennent au sein d'un conflit politique.

2. Sur le sujet de l'Europe et l'international

2.1. La guerre en Ukraine

Macron répond le premier à la question posée sur la guerre en Ukraine, en montrant sa solidarité pour l'Ukraine (ligne 1) et présente son projet en ce qui concerne les aides, la livraison d'armes, et l'intensification des efforts pour pouvoir garantir la sécurité de la France et de l'Europe (ligne 3).

3- E. M : Eh donc ↑ je pense qu'il faut aujourd'hui/ intensifier et tenir// cette ligne avec beaucoup de force comme nous le faisons// en veillant comme je le fais depuis le début// à ce que cette guerre n'aille pas dans une escalade// et qu'elle ne s'étende pas/// (SP) et donc en parallèle il nous faut renforcer la tenaille que nous mettons en place avec les Européens et les Alliés// et il nous faut également/ tenir les autres pays c'est pour ça que j'ai sans cesse discuté avec la Chine/ avec l'Inde/ avec les pays du Golfe/ pour qu'ils puissent avec nous prendre conscience que la Russie aujourd'hui/ choisi une voie qui est funeste ↑

Le Pen l'écoute attentivement sans qu'elle l'interrompre jusqu'à la fin.

À son tour de répondre, la candidate du RN a, elle aussi, montré sa solidarité pour l'Ukraine et le peuple ukrainien. Elle trouve que les efforts développés par Macron méritent d'être soutenus, et elle était d'accord sur l'intégralité des sanctions qui ont été prises, ce qui manifeste visiblement à la ligne 5.

5- M.L. P : / J'étais d'accord moi sur l'intégralité des sanctions qui ont été prises contre les oligarques/ contre les banques/ contre tout ça/ La seule sanction contre lequel/ euh avec laquelle je suis en désaccord c'est le blocage de l'importation du gaz et du pétrole russe// Pourquoi ↑? Parce que je pense que ça n'est pas la bonne méthode/ Ça n'est pas ce qui fera du mal en réalité euh à la Russie/ et que surtout ça va faire énormément de mal au peuple français ↓ // et que les conséquences de ce blocage...

Dans un premier temps, les deux candidats sont d'accord sur le point de soutenir l'Ukraine, sauf sur le point du blocage de l'importation du gaz et du pétrole, Le Pen trouve que cela fera du mal que pour les Français seulement. Macron quant à lui, il l'entend attentivement et après avoir fini, il l'accuse que ses propos et sa position ne correspondent pas aux positions que son parti et ses parlementaires défendent au Parlement européen. Cette accusation est marquée par l'utilisation de la litote, nous remarquons la présence d'un FTA ((face *Threatening act*) acte menaçant de la face négative) adoucis par un modalisateur.

7- E. M : Bon d'abord/ je/ je // prends en note des positions de Madame Le Pen/ qui ne correspondent pas/ euh/ aux positions que votre parti et vos parlementaires défendent // Parlement européen par parenthèse//

Le Pen réfute ce que Macron dit, « *c'est faux* » c'est ce qu'elle a répété deux fois, ce que nous le qualifions comme un acte violent, qui indique la présence d'un FTA sans faire recours à un adoucisseur, elle constitue une atteinte à la face de son adversaire qui peut être considérée comme une insulte. « C'est faux », cette expression peut ne pas être considérée comme insulte en soi, mais le fait de la répéter deux ou plusieurs, l'accusation peut s'aggraver et déboucher sur « vous mentez ». (Ligne 8-9-10)

8- M. P : C'est faux. ↑

9- E.M : Non c'est un fait Mme Le Pen. ↓

10- M.L.P : C'est faux. (Sourire) ↑

De manière systématique, Macron adopte un ton doux et baisse son intensité vocale, même s'il se laisse parfois emporter, contribuant ainsi à l'escalade de violence verbale.

Il rappelle que les eurodéputés ont voté contre le soutien financier à l'Ukraine au parlement européen. Il faut noter que Le 16 février 2022, tous les députés européens du Rassemblement national ont exprimé leur opposition en votant contre une résolution du Parlement européen qui soutient l'octroi d'un prêt de 1,2 milliard d'euros à l'Ukraine. Cette aide financière était destinée à soutenir l'Ukraine face à la menace militaire russe et à ses difficultés économiques. (Ligne 11)

11- E. M : Ce sont les votes/ Et c'est d'ailleurs/ ce que vous venez de dire// euh complètement le contraire des positions que vous avez historiquement tenues ↑

Macron poursuit son argumentaire en l'accusant cette fois de sa dépendance du pouvoir russe. (Ligne 11)

11- E. M : Et je le dis avec beaucoup de gravité ce soir/ parce que pour notre pays c'est une mauvaise nouvelle/ parce que vous dépendez du pouvoir russe/ et que vous dépendez de M. Poutine// Parce que quelques mois après avoir dit ça Mme Le Pen/ vous avez contracté un prêt/ en 2015/ auprès d'une banque russe/ la First Check Russian Bank ↓ / proche du pouvoir ↓ / en septembre 2014/ puis vous avez ensuite reboutiqué ce prêt auprès d'autres acteurs//

Encore une fois, Macron avec sa prosodie douce et fluide, en baissant sa voix et en regardant droit dans les yeux de la candidate RN, il l'accuse de sa dépendance de monsieur Poutine, en décrivant cette situation de beaucoup de gravité, une manière que nous trouvons violente, et qui vise à la disqualification de son opposée.

Avant qu'il puisse finir, l'animatrice l'interrompt pour laisser la parole à Le Pen, mais Macron insiste quand même de continuer de parler, il souligne que son adversaire ne

peut pas défendre correctement sur le sujet des intérêts du pays, tant que ses propres intérêts sont liés au pouvoir russe (Ligne 14).

14- E. M : ... ni vous ni vos représentants ne sont là/ Ni vous ni vos représentants/ et et Ça n'est pas un hasard s'il y a cinq ans la Russie était intervenue dans la campagne/ ce qui a été prouvé/ pour me déstabiliser/ et si vous avez toujours été ambiguë sur le sujet ↓ / parce que vous n'êtes pas dans une situation de puissance↑ à puissance// Vous ne pouvez

Le Pen remercie l'animatrice, pour le fait de lui attribuer la parole (ce genre de politesse, on le considère comme négative) et affirme avec insistance la fausseté de ce que Macron vient de dire, en adoptant un comportement offensif qui était remarquable, en répétant plusieurs fois que, ce qu'il dit est faux, et qu'elle ne dépend de personne, avec une intonation montante. (Ligne 21)

21-M. L.P : sait PERTINNEMENT que ce qu'il dit est FAUX ↑ / Il sait PERTINAMENT ↑ que je suis une femme ABSOLUMENT ↑ et TOTALEMENT LIBRE↑ / et que je défends parce que je suis une patriote et que je l'ai démontré TOUTE ma vie/ LA FRANCE et les FRANÇAIS // TOUJOURS ↑ / en toutes circonstances/ maintenant ce que vous dites est FAUX / plusieurs fois//

D'un autre point de vue, nous pouvons dire que la manière dont elle accentue quelques mots est pour se défendre face aux accusations de son adversaire, et vouloir se présenter d'une meilleure façon.

Dans un premier temps, elle fait sortir un ancien tweet qui montre sa solidarité pour l'Ukraine, Macron l'interrompt (ligne 22). Elle essaye de reprendre la parole mais il l'interrompt encore une fois « *Non, mais pardon* ». L'emploi du mot « pardon » ici n'est pas pour demander le pardon réellement, mais on sous-entend de ça, « ce que tu dis est faux ! ». (Ligne 24)

Dans un second temps, elle essaye de calmer son adversaire, puis elle lui renvoie à son tour des accusations, arguant qu'il avait reçu Vladimir Poutine en grande pompe à Versailles et sur son lieu de vacances (ce qui était vrai pour le premier endroit et faux pour

le deuxième), Macron l'interrompt vite sur ce point et explique qu'il a reçu ce dernier au tant que Chef d'état mais pas au tant que banquier, pour lui rappeler encore une fois de son prêt de la banque russe, et qu'il ne s'agit pas de la même relation, et qu'il assume toutes ses déclarations.

25- M. L.P : *d'accord/Nous allons y venir Monsieur Macron// Nous allons y venir/ La Crimée n'a pas dû vous poser énormément de problèmes non plus/ puisque vous avez reçu M. Poutine en grandes pompes à Versailles...*

26- E. M : *Je l'ai reçu comme un chef d'État.*

27-M. L.P : *Vous l'avez reçu.*

28-E. M : *Comme un chef d'État pas comme un banquier.* ↑

Le Pen a nié à plusieurs reprises que le financement de son parti vient de son prêt de la banque russe, Macron l'interrompt encore et encore pour savoir est ce que ce qu'il dit est faux (une question qui vaut un reproche), elle confirme que c'est faux, en accusant les propos de son adversaire de la malhonnêteté, tout en gardant son calme, et avec le sourire sur le visage. L'utilisant des termes négatifs et du langage critique et accusateur constitue des marques d'impolitesse, ce qui a adouci cette attaque, c'est bien le sourire qui l'a accompagné pour maintenir une certaine courtoisie dans l'échange (nous pouvons le considérer comme une politesse positive). Donc, au lieu de dire que Macron est en train de mentir, elle désigne que ces propos sont malhonnêtes, chose que Macron a accueilli avec un simple « très bien », qui semble bien pauvre au regard de la violence de l'accusation. Le Pen revient ensuite sur le fait qu'elle a emprunté un prêt à l'étranger, et elle consacre tout ce qui reste de cette partie de la séquence pour se défendre, car aucune banque française ne lui a accordé ce prêt.

35-M. L.P : *Je crois que ce n'est pas digne.*

36-E.M : *Est-ce que ce que je dis est faux ? Ce n'est pas digne Mme Le Pen.*

39-M. L.P : *Oui/ M. Macron/ C'est faux↑/ **et c'est assez malhonnête// il faut être honnête (sourire)*** ↓

40-E. M : *Très bien et tout ça est public donc nos compatriotes pourront se rendre compte.*

Revenant à Macron, qui ne cesse pas d'interrompre Le Pen, en confirmant que le prêt emprunté en 2015 n'est toujours pas remboursé, ce qui donne lieu à une interaction houleuse, doté d'une agressivité des deux côtés.

Nous remarquons une confrontation verbale, ou les deux candidats s'affrontent sur leurs positions respectives d'une manière souvent intense. Nous pouvons même remarquer des répliques cinglantes. Le Pen, conteste, nie et réfute ce que Macron dit sans essayer d'atténuer ou adoucir le ton.

51-M. L. P : M. Macron/ ne dites pa- / M. Macron je **ne peux pas vous laisser dire...**

52-E. M : Tout le monde le comprendra. ↑

53-M. L. P : **Je ne peux pas vous laisser dire/ Non/ je ne peux pas vous laisser dire...**

54-E. M : Bah/c'est la réalité / Vous le dites-vous-même. ↑

55-M. L. P : **Non M. Macron/ Je ne peux pas vous laisser dire que nous ne remboursons pas/ Nous remboursons tous les mois/ rubis sur l'ongle.** ↑

56-E. M : En 2020 vous l'avez dit... ↓

57-M. L. P : Sous le contrôle de la *commission nationale des comptes de campagne.* **Je ne peux pas vous laisser dire ça.**

58-E.M : Vous n'avez toujours pas remboursé ce prêt. ↓

Nous voilà dans une double accusation, ou chaque côté est en train d'attaquer la face de l'autre, les marques d'impolitesse sont présentes dès le début de cet échange. Marine réfute les accusations de Macron pour préserver sa face, et en réaffirmant sa position. Cette reduplication nous la considérons comme un FTA durcis (acte menaçant à la face positive)

65-M. L.P : C'est faux↑ // **Je vous le redis**↑/ **je le dis et je le redis**↑

La réponse de Macron « *Mais vous pourrez asséner, Je vous regarde faire* » montre qu'il maintient sa position, et malgré les plusieurs tentative de Marine qui réfute ses accusations, mais lui il ne le croit pas et on sous-entend de ça « *tu peux dire ce que tu veux moi je sais que c'est faux* ». (politesse négative)

Elle lui renvoie des accusations encore une fois, et elle se permet même de le tenir responsable, car elle ne pourrait pas obtenir un prêt auprès d'une banque française. Ou ça vient la réponse de Macron "Vous rigolez ou quoi ?" en utilisant en sorte de l'ironie, qui est

une tentative de ridiculiser son opposée, et on sous-entend de ça « vous dites n'importe quoi »

Il faut noter que Marine Le Pen, au lieu de présenter ses propositions, ne cesse pas de balancer des accusations contre Macron, qui à son tour ne cesse pas de les corriger. Certes qu'elle était en accord avec ce qu'il a proposé, mais elle a consacré le reste de l'échange à se défendre pour préserver son image.

3. Sur le sujet de la laïcité

3.1. Le port du voile

Cette séquence, qui s'annonce plus agressive par rapport à celle d'avant, les deux visions sont radicalement opposées.

La parole est d'abord à Marine Le Pen, qui au lieu de répondre à la question de l'interdiction du voile en espace public, elle profite de parler de l'islam radical et qu'elle souhaite lutter contre l'islamisme, et elle rappelle qu'elle n'a pas oublié qu'il y a encore du terrorisme sur le sol, Macron l'interrompt pour expliquer son point de vue, mais elle ne le laisse pas finir, donc elle rappelle une autre fois et elle insiste sur le fait de lutter contre l'idéologie islamiste, elle décrit la république comme honteuse, nous pouvons vite constater qu'elle vise les décisions de Macron au tant que chef de la république.

*86-M.L. P : Je pense que cet islamisme/ doit être combattu par une République **FIEÈRE** ↑ d'elle-même// et pas une République **HONTEUSE**///*

En continuant sa démonstration, l'animatrice essaye de l'interrompre pour revenir à la question initiale, mais Le Pen a continué quand même à parler en donnant des statistiques et des chiffres, et dénonce qu'il faut être plus ferme pour pouvoir protéger les compatriotes et la France, car pour elle, le gouvernement ne se rend pas compte de la gravité de l'islam radical. Nous comprenons ici qu'elle critique encore une fois les décisions de Macron au tant que chef d'État.

*88-M.L. P : /le gouvernement actuel / ne prend pas la mesure de la **GRAVITÉ** ↑ de ce qu'est l'islamisme radical / ↑*

L'animatrice l'interrompt une deuxième fois, en insistant sur la question posée, pour que Le Pen confirme qu'elle va interdire le port du voile en espace public.

Macron l'a écouté attentivement, et c'est à lui maintenant de répondre à la même question, il prend un moment de silence, puis avec une voix basse, il prend la parole pour critiquer l'enchaînement d'idées de son adversaire, ce qu'il le trouve inquiétant, il clarifie de son côté que la laïcité ce n'est pas combattre une religion, et il confirme qu'avec lui, il n'y aura pas l'interdiction ni du foulard ni de la kippa, et avec sa logique tous les signes religieux seront interdits. Le Pen l'interrompt.

93-M. L. P : Vous n'avez pas lu ma loi.

Sa réponse était bien étudiée, et bien polie. Nous constatons la présence d'un FTA adoucie par une forme de politesse « Non mais j'ai lu la Constitution française vous m'excuserez de cela », au lieu d'utiliser une expression violente et dévalorisante comme « votre loi ne m'intéresse pas » Macron a fait une reformulation pour son acte de langage accompagné d'un adoucisseur (l'excuse), et il insiste sur que la loi doit être respectée même si elle sera élue, ce qui ne le souhaite pas (politesse négative) (ligne 94). L'utilisation de l'expression « ce que je ne souhaite pas évidemment » souligne le désaccord de Macron avec l'idée que son adversaire soit élu, en adoucissant sa déclaration et en utilisant une tournure polie pour exprimer ses préférences sans paraître trop direct ou offensant.

94-E. M : *Non/ mais j'ai lu la Constitution française/ vous m'excuserez de cela et et et les // (SP) les lois que vous prendrez/ même si vous étiez élus ce que je ne souhaite pas évidemment // devront respecter une constitution // Bon / et donc notre Constitution/ nos textes fondamentaux c'est cela // la laïcité / La laïcité c'est un principe de liberté// et donc / à l'école il n'y a pas de voile // parce qu'on forme des*

Dans cette partie de l'échange Macron produit un acte de langage négatif en déclarant que « vous allez créer la guerre civile si vous faites ça ». Il met en garde contre les conséquences désastreuses qu'il prédit résulter des actions envisagées par Le Pen, et fait référence à une conséquence grave en utilisant une métaphore de la guerre civile, ce qui renforce l'importance de son argument et met en évidence les enjeux élevés du débat.

94-E.M : *...// par contre dans la cité // vous allez créer la guerre civile si vous faites ça ↓ // Je vous le dis en toute sincérité // parce que ça veut dire que vous vous attaquez... ↑*

Cette accusation qui peut paraître insultante, c'est là où nous voyons Le Pen sortir de ses gonds, et nous constatons qu'il s'agit d'une menace à la face positive (politesse, elle utilise des formulations fortes en exprimant sa désapprobation envers les propos de son adversaire, et elle qualifie ses déclarations de très grave (une menace à la face positive) qui remettent en question sa légitimité « C'est très grave ce que vous dites là ↑ » ce qui peut être compris comme : « ne dépasse pas tes limites » (avec le

Macron réagit également en affirmant que les propositions de son adversaire sont très graves, ce qui remet en question la validité de ses idées et de ses arguments. Dans un second temps, la candidate RN tente de discréditer son opposant disant qu'il ne tient pas compte de l'opinion publique.

Il faut noter que les adoucisseurs ont été peu employés pour atténuer la tension de cette partie d'échange. Les deux candidats expriment directement et explicitement leurs désaccords et leurs critiques l'un envers l'autre.

En continuant l'échange, ou Le Pen essaie d'interrompre Macron à chaque reprise. Macron continue quand même à parler, le ton qu'il adopte est d'une manière générale modérée, il critique ses propos sans l'accuser directement en déclarant que ce qu'elle propose n'a pas de sens (FTA adoucis par une reformulation de propos) car il va à l'encontre des valeurs et de l'universalité de la France.

*104- E. M : Mme Le Pen // je suis en train de vous dire que la France ↓ // patrie des lumières ↓ // de l'universel ↓ // serait le premier pays au monde à interdire les signes religieux dans l'espace public // Le premier pays au monde ↓ // c'est ça ce **que vous proposez** // ça n'a aucun sens ↓ // ça n'est pas le respect de nos valeurs // Ce serait même infaisable // Combien de policiers et gendarmes*

Marine l'interrompt avec une réplique sarcastique, une critique voilée qui nous la percevons comme moquerie. « *Nous avons été le premier pays au monde à mettre en place beaucoup de lois* ». Macron confirme ce que Le Pen a dit, mais pas sur la même idée. Macron confirme ce que Le Pen a dit, mais pas sur la même idée. « *Oui de liberté // de tolérance // là vous proposez une loi d'interdiction.* »

Elle lui pose la question s'il a changé d'avis sur la question du voile, ce dernier réagit en affirmant sa fidélité à ses positions passées de manière répétée et insistante. Cela peut

être perçu comme un acte menaçant à la face positive de Le Pen suggérant qu'elle est incohérente ou peu fiable :

106-E. M : Oui de liberté // de tolérance // là vous proposez une loi d'interdiction.

107-M. L. P : C'est une loi de défense de nos libertés.

108-E. M : Non c'est une loi de rejet // parce que vous confondez deux choses ↑

109-M.L.P : Vous avez oublié ce que vous disiez sur le voile il y a quelques années ou... ?

110-E. M : vous confondez deux choses ↑

111-E. M : non/ Mais non/ justement.

112-M. L.P : Vous avez changé d'avis.

113-E.M : Je suis **FIDÈLE** ↑ // je suis **FIDÈLE** ↑ // à tout ce que j'ai toujours voulu dit et défendu // d'ailleurs j'aurais passé des lois si je croyais le contraire // Mais Mme Le Pen ↓ // ce n'est pas la France de l'universalisme que vous proposez ↓ // Combien de policiers et de gendarmes iront courir après un voile // une kippa// un signe religieux ?

Nous pouvons remarquer des querelles sur l'ensemble de cet échange, une divergence constatée par les candidats, d'ailleurs Le Pen l'a déclaré à la ligne 118, et Macron la confirmer avec un « très clairement » à la ligne 119 ce « très » est pour appuyer sur cette divergence, il a même accusé ses propositions de trahison de l'esprit français et la république (une attaque encore une fois), elle le répond en riant qu'elle croit le contraire :

118-M. L. P : Nous avons incontestablement une divergence.

119-E.M : Nous avons très clairement une divergence

Nous voyons ensuite, Macron qui nous dépeint une scène de tragédie d'une musulmane qui l'a pris comme exemple, quand elle a perdu son fils, en posant la question à Le Pen, « *Vous voulez lui arracher son foulard ?* », ici, nous voyons Macron qui montre sa colère en mettant en avant l'émotion suscitée par le drame vécu par Latifa Ibn Ziaten et utilise cette situation pour suggérer que Marine Le Pen propose des mesures qui pourraient nuire à la liberté de pratique religieuse., jusqu'à ce qu'elle lui demande d'arrêter, car elle trouve qu'il exagère, donc elle cherche à préserver sa propre image et à éviter d'être perçue comme soutenant des mesures extrêmes ,ce qui manifeste dans la ligne 126 et 128 :

127-M. L.P : Oh/ arrêtez / arrêtez / pas d'outrance.

128-E. M : mais c'est ça ce que vous proposez

129-M. L.P : **Pas d'outrance**

Passant à l'autre partie du sujet qui est l'islamisme et l'islam radicale, ou nous sommes toujours en face les accusations de Macron pour Le Pen, et cette fois il l'accuse de proposer de pousser des millions de compatriotes musulmans hors de l'espace public en raison de leur religion (ligne 129), il différencie l'islam de l'islamisme et revendique avoir combattu ce dernier plus que tout autre président précédent (ligne 129-130), par une loi, et il fait rappel que son opposée n'a pas voté (une attaque indirecte), et là, on la voit frustrée, et rétorque en affirmant que la loi n'a rien accompli, une formulation abrupte et sans politesse apparente pour exprimer sa frustration et son désaccord avec Macron (ligne 130,132 et 133)

Le reproche de Macron était adouci (ligne 133) il essaie de maintenir une certaine courtoisie tout en remettant en question la validité des déclarations de Le Pen. Il tente de signaler qu'il ne partage pas son point de vue, mais le fait avec un certain degré de politesse pour éviter une confrontation directe.

130-M. L.P : **RIEN**.↑

131-E. M : *Ce qu'on ne pouvait pas faire jusque-là.*

132-M. L.P : **RIEN** / *M Macron* ↑

133-E. M : *Non, Mme Le Pen ne dites pas de bêtise // Je vous en prie ne dites pas de bêtises* ↓

134-M. L.P : *Ça n'a servi à RIEN* ↑

À la poursuite de ce débat, Macron adopte un style direct et assertif pour exposer les actions prises par son gouvernement. Il utilise des formes linguistiques de politesse minimale en évitant les tournures trop formelles et en s'exprimant de manière claire et concise. Son choix de mots est neutre et factuel, sans chercher à adoucir ses propos ou à flatter son interlocutrice. Mais nous pouvons quand même remarquer le passage « *vous avez encore donné des chiffres **exorbitants pour faire peur aux gens*** » (ligne 135), l'utilisation du mot « exorbitant », montre le scepticisme de Macron quant à la véracité et à la pertinence des chiffres présentés. Il trouve que ses chiffres sont exagérés par rapport à la réalité, L'expression « pour faire peur aux gens » suggère que Le Pen aurait peut-être une intention manipulatrice en utilisant ces chiffres.

135-E.M : // *Ces associations on les a dissoutes* ↑ // *Deuxième chose // vous avez encore donné des chiffres exorbitants pour faire peur aux gens* ↓ // *Sur*

10600 lieux de cultes // vivement ↓ // il y en a 99 qui étaient suspectés de de justement de séparatisme//

C'est à Le Pen maintenant de répondre, elle profite de l'occasion pour nier toute intention de mener une guerre contre les musulmans, en regardant droit dans les yeux de Macron une réponse à ses accusations. (Ligne 139).

139-M. L.P : ...c'est exactement le sens de ma loi et/ et / encore une fois euh / merci d'ailleurs de me permettre de rappeler à aux /aux / aux musulmans / que:: je ne mène pas de guerre contre leur religion / en aucun cas...

Son opposé essaye de l'interrompre, mais elle ne lui laisse pas, elle continue son argumentaire qui vise à mettre en avant sa défense pour la république et les lois, en critiquant l'inefficacité de la loi mise en place par Macron. (Ligne 143)

*143-Et moi/ je considère que c'est au contraire **DÉFENDRE** ↑ la République / **DÉFENDRE** ↑ l'égalité entre les hommes et les femmes / **DÉFENDRE** ↑ la laïcité que de s'opposer à ces islamistes par l'intermédiaire d'une loi qui les vise et qui ne vise **QU'EUX** ↑... // Votre loi n'a servi à rien/ vous avez mis en place une charte de la laïcité//*

« Moi je veux bien qu'ils soient faux mais quand on dit qu'il y a 570 mosquées radicales il y a 570 mosquées radicales » cette partie de la même ligne est une réponse sur l'accusation de Macron sur les chiffres exagérés, ou elle maintient sa position et affirme la vérité de l'énoncé initial, elle ne recourt pas à des formes d'impolitesse ou rejette son point de vue de manière offensante.

Macron l'interrompt encore, tout en maintenant un ton calme et assertif, pour exposer ses arguments précédents sur l'utilité des résultats et des chartes de la laïcité. C'est là où la question critique de Le Pen vient, et l'échange devient plus tendu (ligne 145-147).

Il lui répond d'une manière directe et concise, tandis qu'elle exprime son scepticisme d'une manière ironique, et elle confirme que les personnes qui n'ont pas respecté la loi, ne lui ont rien arrivé, Macron réfute ce qu'elle dit, mais elle ne lui laisse pas parler, elle l'attaque, en accusant son bilan d'immigration et le plus mauvais depuis 15ans, face à ces accusations, Macron maintient toujours son calme ce que nous pouvons remarquer dans les lignes (157-159-160-162).

La dernière minute du débat dans cette thématique se déroule entre affirmation et réfutation sur des idiologies, ce qui montre le désaccord total entre les deux candidats. (Ligne 168-169-170-175-176-177-178-179-180)

176-E.M : Madame // madame ...

177-E. M : Non / non /au demeurant même pour Bourguiba en Tunisie c'est faux

178-M. L.P : Non, c'est vrai...

179-E. M : Non.: / c'est faux // Il l'a interdit à l'école // Il l'a interdit à l'école comme en France // Il l'a interdit à l'école comme en France

180-M. L.P : C'était vrai et

4. Les formes nominales d'adresse

4.1. Qu'est-ce qu'un FNA :

S'adresser à autrui est une activité primordiale dans tout échange humain, « Les FNA présentent des configurations plus diversifiées du côté français (sept schémas différents : prénom, prénom + patronyme, appellatif (monsieur, madame) + patronyme, appellatif + « titre » + prénom + patronyme, appellatif + « titre » exhaustif + prénom + patronyme (monsieur le député UMP des Alpes-Maritimes Lionnel Luca), déterminant possessif + adjectif affectif conventionnel + prénom + patronyme, déterminant possessif + adjectif affectif conventionnel + prénom. »⁷

1.1. Les formes d'adresse

Vu que nous n'avons pas travaillé sur tout le débat, les termes d'adresses ne sont pas nombreux. Voici un diagramme qui contient les chiffres correspondants aux occurrences de FNA produites par les deux candidats :

⁷ Christine, B et Catherine, D (2013). *Les formes nominales d'adresse dans les émissions d'information radiophoniques : une approche comparative des pratiques dans les radios de service public en France et en Australie*. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/praxematique/3889#:~:text=Autrement%20dit%2C%20les%20formes%20nominales,journaux%20d%27information%2C%20revue%20de>

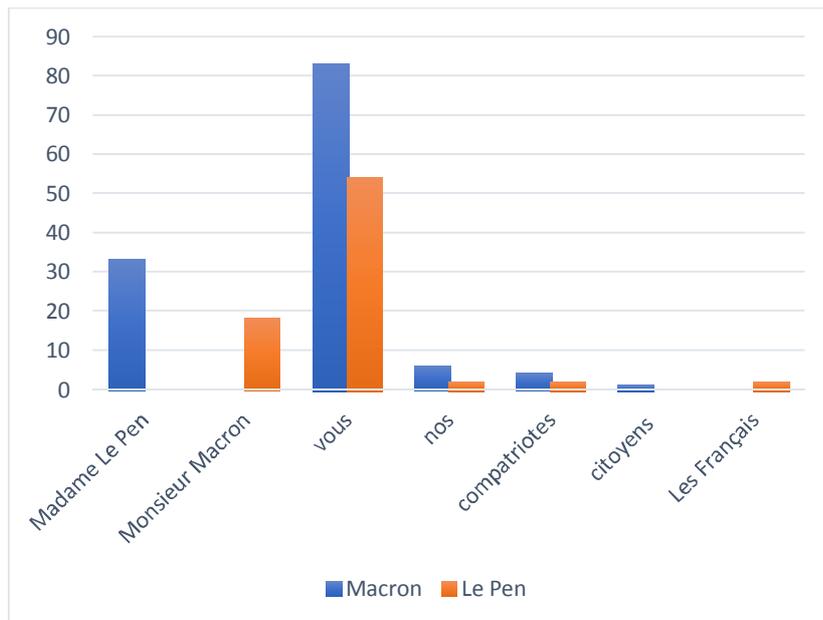


Diagramme des occurrences FNA

- Le Pen : 19 dont 18 « Monsieur Macron », 1 « Emmanuel Macron », 84 « vous »
- Macron : 33 dont 30 « Madame Le Pen », 2 « Madame » et 1 « Madame Le P- », 54 « vous »

Ce que nous voyons ici, que la fréquence FNA chez Macron est plus élevée que celle de chez Marine Le Pen, nous trouvons que la valeur de ces dernières varie selon leur emplacement, très souvent utilisé en début de parole et en cas de chevauchement (ligne 98) par exemple. Macron, qui l'utilise souvent quand il interrompt son opposée pour défendre ses idées, ou quand elle dit des choses qui sont selon lui fausses, prenant l'exemple de la ligne 133 : « *Non, Mme Le Pen ne dites pas de bêtise, Je vous en prie ne dites pas de bêtises* ».

Puis Il y a un autre cas, que nous avons pu constater et qui est important à l'égard de notre analyse, une FNA accompagne systématiquement un acte menaçant (FTA), (un reproche, critique, accusation, etc...) prenant l'exemple de la ligne 78 « *Vous rigolez ou quoi ? En 2015, je vous ai empêché de trouver un prêt dans une banque française ?* »

Les autres termes d'adresse comme : citoyens, Français, nos(collectifs), compatriotes, qui ne sont pas nombreux du tout dans notre corpus, sont utilisés pour s'adresser au public. En ce qui concerne les animateurs, la nature d'adresse dans ce cas n'est pas verbale.

5. Les procédés linguistiques de la politesse qui figurent dans notre corpus

Après avoir analysé notre corpus nous avons pu extraire les différents procédés de politesse utilisés lors du débat.

5.1. La réfutation

Pour rappel, la réfutation est la disqualification du discours de l'adversaire. Sur l'ensemble du corpus étudié, nous pouvons voir, suites aux accusations mutuelles entre les deux candidats, plusieurs manifestations de la réfutation. Voici quelques actes jugés suffisamment représentatifs, pour les exposer :

8.M. P : C'est faux. ↑

9.E.M : Non c'est un fait Mme Le Pen. ↓

10.M.L.P : C'est faux. (Sourire) ↑

53.M. L. P : Je ne peux pas vous laisser dire/ Non/ je ne peux pas vous laisser dire...

108. E.M : Non c'est une loi de rejet

111. E. M : non/ Mais non/ justement

132. M. L.P : **RIEN**/ M Macron ↑

133. E.M: Non, Mme Le Pen ne dites pas de bêtise

134. M. L.P : Ça n'a servi à **RIEN** ↑

152. E.M : c'est pas vrai Mme Le Pen

Il faut noter que la plupart des actes de réfutations commis ne sont pas adoucis. La reduplication par exemple est un des principaux « hardeners ». Dans les énoncés précédents, : « non/ Mais non/ justement » Macron répète le « non » deux fois ce qui renforce l'acte de la réfutation.

5.2. L'accusation

Dans ce débat, nous observons plusieurs accusations formulées par les deux candidats, l'un envers l'autre. Voici quelques exemples que nous avons prélevés du débat :

11. E.M : *Et je le dis avec beaucoup de gravité ce soir/ parce que pour notre pays c'est une mauvaise nouvelle/ parce que vous dépendez du pouvoir russe/ et que vous dépendez de M. Poutine//*

14. E. M : Et c'est aussi ce qui fait qu'on le voit bien dès qu'il y a des positions courageuses et difficiles à prendre// ni vous ni vos représentants ne sont là/ Ni vous ni vos représentants/ et et Ça n'est pas un hasard s'il y a cinq ans la Russie était intervenue dans la campagne/ ce qui a été prouvé/ pour me déstabiliser/ et si vous avez toujours été ambiguë sur le sujet ↓ / parce que vous n'êtes pas dans une situation de puissance↑ à puissance// Vous ne pouvez pas défendre correctement sur ce sujet les intérêts de la France/ parce que vos intérêts sont liés à des gens proches du pouvoir russe//.

31. M. L.P : Oh non/ En 2017/ vous avez reçu/ euh /um/ M. Poutine à Brégançon/ sur votre lieu de vacances/ et vous avez d'ailleurs tenu à cette occasion **exactement** les propos que je tiens

77. M. L. P : Monsieur Macron c'est malhonnête↑/ de m'empêcher d'obtenir un prêt dans une banque française/ et de me reprocher après de partir à l'étranger pour en chercher un. ↑

94. E.M.: par contre dans la cité // vous allez créer la guerre civile si vous faites ça ↓ // Je vous le dis en toute sincérité // parce que ça veut dire que vous vous attaquez... ↑

Nous pouvons vite se rendre compte que Macron fait plus d'attaque sur son adversaire. Ce fait permet de produire un acte menaçant à la face négative de l'adversaire.

5.3. L'interruption

Les deux candidats s'interrompent tout au long de l'échange, ce qui créent des actes de menace à la face positive de l'interlocuteur et nous pouvons les considérer comme une politesse négative. Voici quelques exemples qui illustrent cette partie :

160- E.M : Mme Le Pen ↓ / Mme Le Pen ↓ / on parle de religion // c'est une religion / non mais là vous me parlez de religion // vous me parlez d'idéologie qui utilise une religion en France sur le sol français.

161- M.L. P : c'est une idéologie / ce n'est pas une religion

162- E. M : Non mais on parle des deux !

176-E.M: Madame // madame ...

177-E. M: Non / non /au demeurant même pour Bourguiba en Tunisie c'est faux

5.4. L'ironie

En ce qui concerne l'ironie, on voit qu'elle est présente plus souvent du côté Le Pen. Prenant les exemples suivants :

78. E.M : *Vous rigolez ou quoi ↓ ? En 2015/ je vous ai empêché de trouver un prêt dans une banque française.*

149. M. L.P : *Ah ben j'aimerais bien voir ça/ tiens...*

175. M. L. P : *Oui d'accord/ et vous vous voulez faire la guerre avec M. Poutine/donc ça peut arriver d'avoir la langue qui fourche/ ne vous abaissez pas à ça*

Les actes ironiques dans notre corpus sont de nature adoucis, il est difficile de les qualifier de manière clairement durcie. Cependant, nous pouvons considérer que l'utilisation du rire et du sourire peut renforcer l'aspect ironique de leurs propos.

5.5. Les injures

Injurier quelqu'un c'est lui offenser par un geste ou une parole. Durant notre analyse, nous avons pu voir Le Pen qui était violente envers les accusations de son adversaire qui ont été sévères, comme : « *vous allez créer la guerre civile si vous faites ça* », « *Non, ça n'est pas sérieux* », « *Non, Mme Le Pen ne dites pas de bêtise // Je vous en prie ne dites pas de bêtises* », « *Non c'est faux* », « *Non c'est un fait Mme Le Pen* », « *Vous ne pouvez pas défendre correctement sur ce sujet les intérêts de la France* ». Face à ces critiques et ces accusations (actes menaçant à la face positive de Le Pen) nous pouvons voir que Le Pen essaye de se défendre en renvoyant des attaques de son côté.

5.6. Le ton

Le ton adopté par Macron comme nous avons déjà mentionné au début de ce chapitre est très bien modéré, même s'il se porte violent verbalement dans quelques répliques, mais il actionne systématiquement la pédale douce, avec une prosodie harmonieuse, c'est d'ailleurs ce qu'il adoucit ses attaques dans plusieurs fois (ligne 104).

104. E. M : *Mme Le Pen// je suis en train de vous dire que la France ↓ // patrie des lumières ↓ // de l'universel ↓ // serait le premier pays au monde à interdire les signes religieux dans l'espace public // Le premier pays au monde ↓ // c'est ça ce que vous proposez // ça n'a aucun sens ↓ // ça n'est pas le respect de nos valeurs // Ce serait même infaisable /*

Revenant à Le Pen, qui malgré ses plusieurs tentatives d'avoir le ton doux, mais nous pouvons comprendre qu'il s'agit de son caractère, une intonation montante quand elle réagit, des accentuations qu'elle utilise, nous sentons le déséquilibre harmonieux dans sa

voix, donc même si elle est en position de défense, elle peut apparaître comme renvoi d'attaque dans ce débat (Ligne 21).

21. *M. L.P : sait pertinemment que ce qu'il dit est **FAUX** ↑ / Il sait **PERTINAMENT** ↑ que je suis une femme **ABSOLUMENT** ↑ et **TOTALEMENT LIBRE** ↑ / et que je défends parce que je suis une patriote et que je l'ai démontré **TOUTE** ma vie/ **LA FRANCE** et les **FRANÇAIS** / **TOUJOURS** ↑*

5.7. La critique

La critique consiste à exprimer une opinion négative ou défavorable sur quelque chose ou quelqu'un en mettant en évidence ses imperfections. Cependant, il est important de noter que donner son avis ne signifie pas nécessairement être impoli ou désagréable, car il est possible de formuler des critiques de manière polie voire très agréable en utilisant des expressions adoucissantes.

Selon les exemples qu'on a choisis, nous pouvons voir que Le Pen n'adoucit pas ses critiques au contraire elle les durcit :

88. *M.L.P : /le gouvernement actuel / ne prend pas la mesure de la **GRAVITÉ** ↑ de ce qu'est l'islamisme radical / ↑*

158. *M. L. P : En matière d'immigration vous avez le plus mauvais bilan je crois des 15 dernières années.*

Macron, préfère de son côté de produire un FTA d'une manière adoucie :

92. *E.M : (silence) D'abord / je vous écoutais// Vous faites avec beaucoup de clarté:: ↓ / une démonstration↓ // mais ce qui est inquiétant dans votre démonstration ↓ // c'est le chemin qu'elle emprunte /// D'une question sur le voile vous êtes passé au terrorisme// pour revenir à l'islamisme ↓// et pour aller aux étrangers ↓ // Et vous créez un système d'équivalence // par votre cheminement // qui confond tous les problèmes// et qui les entretient*

1. D'autres procédés de politesse figurants sur le corpus

Dans notre analyse, nous avons pu extraire d'autres procédés tels que : la litote « E.M : je // prends en note des positions de Madame Le Pen/ qui ne correspondent pas/ euh/ aux positions que votre parti et vos parlementaires défendent », les actes indirects « E. M : Est-ce que ce que je dis est faux », l'ordre « M.L.P : Oh/ arrêtez / arrêtez / pas

d'outrance », la reformulations des actes menaçants « *tu peux dire ce que tu veux moi je sais que c'est faux* »...

6. Synthèse

L'analyse du corpus, composé d'une partie du débat entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron lors des présidentielles de 2022, met en évidence une fréquence élevée d'attaques verbales.

Le modèle de politesse de Brown et Levinson repris par Kerbrat-Orecchioni que nous avons utilisé dans notre étude nous a permis de comprendre, quand les partis politiques expriment leur accord et leur désaccord dans leur discours, lors d'un débat politique, il est difficile que les candidats peuvent respecter le premier principe de la politesse qui vise à ne pas commettre des actes menaçants, chose qui n'a pas été respecté dans le corpus étudié. Quant au deuxième principe qui consiste à adoucir n'importe quel FTA produit, nous avons vu qu'Emmanuel Macron opte pour la production des FTA adoucis, souvent et ses attaques ont été contrôlées. Contrairement à Le Pen qui se laisse comporter d'une manière agressive parfois, malgré qu'elle fût en train de protéger ses deux faces.

Il apparaît donc que, dans le contexte spécifique des débats politiques, notamment lors d'une élection présidentielle, il devient évident que le système de politesse linguistique, en particulier la politesse négative, n'est que peu applicable.

Conclusion générale

Notre travail de recherche s'intitule « l'accord et le désaccord entre les partis politiques : cas des présidentielles du 2022, entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron ».

Nous avons essayé à répondre à notre problématique qui s'interroges sur : comment la politesse est manifestée dans les échanges politiques et si les partis politiques parviennent à concilier leurs objectifs de persuasion et de démarcation avec le respect des normes de politesse linguistique.

Au fil des chapitres, nous avons exploré différents concepts liés au discours politique, à l'interaction verbale et à la politesse linguistique. Nous avons examiné les caractéristiques du discours politique, les stratégies utilisées, ainsi que les notions d'accord et de désaccord dans un contexte de débat politique. Nous avons également abordé la notion de politesse linguistique, en nous appuyant sur les travaux de chercheurs tels que Goffman et Brown & Levinson.

L'analyse du corpus a révélé différentes manifestations de politesse linguistique dans ce dernier. De plus, nous avons repéré et analysé divers procédés linguistiques de politesse tels que la réfutation, l'accusation, l'interruption, l'ironie, les injures, le ton et la critique.

En étudiant spécifiquement les échanges entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron, nous avons pu mettre en lumière les nuances de la politesse linguistique dans un contexte où la question de l'accord et le désaccord est toujours abordé.

A l'instar des résultats obtenus de notre analyse, nous pouvons confirmer les hypothèses que nous avons proposé. Dans un débat politique, il est difficile que les deux parties ne produisent des actes menaçant à la face de l'autre, parfois ils produisent même des FTA non adoucis, tandis que d'autre fois ils optent pour des FFAs pour rendre le discours plus courtois. Donc les principes de la politesse elles ne sont respectaient dans ce genre d'interaction. Comme il est déjà annoncé dans nos résultats.

Pour conclure, notre modeste travail nous a permis de mettre en lumière des pistes de recherches peu exploiter. Donc nous espérons enfin que cette étude permet de donner des pistes de réflexions dans le domaine de l'analyse des interactions et que d'autres recherches, menées par nous-même ou par d'autres chercheurs, pourront explorer des aspects que nous n'avons pas pu couvrir dans votre étude. De plus, ces recherches pourraient aboutir à des résultats différents ou complémentaires à ceux que nous avons obtenus, enrichissant ainsi la compréhension globale du sujet

Référence bibliographique

Les ouvrages

- ARISTOTE, *Rhétorique*, traduction française. (1991), Tel-Gallimard, Paris.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris
- DEBACSH CH., & PONTEIL, J M. (2000). *Introduction à la politique*, Paris, Dalloz
- GOFMAN, E. (1979). *La mise en scène de la vie quotidienne : Relations en public*, Paris, Minit
- GRICE. H. P. (1975), *Logic and conversation*, in: Cole, P et Morgan, J.-L. (éds), *Syntax and Semantics; Vol. 3: Speech Acts*, Academic Press, New York
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996). *La conversation*. Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris, Ed. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C, & CAILLAT, D, & CONSTANTIN DE CHANAY, H. (2019). *Le débat Le Pen/Macron du 3 mai 2017, Un débat « disruptif » ?*, Paris, L'Harmattan
- LEECH Geoffrey, (1983), *Principles of Pragmatics*. London, Longman.
- MAINGUENEAU, D. (2021). *Discours et analyse du discours - 2e éd. : Une introduction*. Paris, Armand Colin.

Mémoires et thèses

- DJEDDI LAZHAR, *Approche interactionniste de la gestion d'un genre particulier de l'oral dans l'émission radiophonique Franchise de nuit" : La confiance.*, mémoire de magistère, Batna 2007
- HADJAR SONIA, *Caractérisation du discours télévisuel algérien : cas de l'émission Univer diffusée sur Canal Algérie.*, thèse du doctorat, Constantine 2022
- Xiaoming MAO, *Mécanisme discursif du discours politique : Analyse sémantique des discours électoraux de Marine le Pen*, mémoire de master professionnel, Paris 2017

Les dictionnaires

MAINGUENAU, D. & CHARAUDEAU, P., (2002), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.

ROBERT, L. (2021). *Le Robert maxi plus Langue Française*.

Article

LAKOFF ROBIN, 1989, «The limits of politeness: Therapeutic and courtroom discourse », *Multilingua*, n°8, p. 101-129.

Articles en ligne

A. ALSAFFAR. (2015). *Les manifestations linguistiques de la politesse dans le débat de l'entre- deux-tours de l'élection présidentielle française de 2007*. Consulté le 05 avril 2023 sur <https://journals.yu.edu.fo/jjml/Issues/vol8no12016/Nom2.pdf>

Christine, B et Catherine, D (2013). *Les formes nominales d'adresse dans les émissions d'information radiophoniques : une approche comparative des pratiques dans les radios de service public en France et en Australie*. Consulté le 18 mars 2022 sur :<https://journals.openedition.org/praxematique/3889#:~:text=Autrement%20dit%2C%20les%20formes%20nominales,journaux%20d%27information%2C%20revue%20de>

Kerbrat-Orecchioni. C. « *Le désaccord, réaction « non préférée » ? Le cas des débats présidentiels* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 2016, consulté le 10 avril 2023. Sur : <http://journals.openedition.org/praxematique/4524> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4524>

P. CHARAUDEAU. (2002). *À quoi sert d'analyser le discours*. Consulté le 03 mars 2023 sur <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html#nb1>

P. Charaudeau. (2015). *Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points*. Consulter le 10 avril 2023 sur <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-1-page-109.htm#no56>

Annexe :

1- E.M : ... D'abord vous avez raison// de d poser la question internationale évidemment parce// ce qui se passe aujourd'hui sur le sol européen est le retour de la guerre dans sur notre continent/ et/ nous vivons des moments qui sont d'une extrême gravité// puisque la Russie a décidé:: d'accroître son offensive et que les/ prochaines heures/ les prochains jours/ seront marqués par une offsen- (erreur de prononciation) offensive de plus en plus marquée sur l'est de l'Ukraine// donc le Donbass euh/ sur Marioupol/ avec des drames humains comme ceux que nous avons pu constater dans plusieurs villes/// le rôle de la France// et le rôle de l'Europe// c'est comme nous l'avons fait/ dès le début d'abord/ de soutenir l'Ukraine// pour résister// de soutenir en aidant euh/ les Ukrainiens avec des équipements de défense et des équipements aussi pour combattre pour ne pas que Kiev tombe// de soutenir l'Ukraine financièrement en l'aidant/ ce que nous avons fait et ce que nous avons refait// De soutenir le peuple ukrainien en accueillant 5 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens au moins ont quitté le s(SP) sol/ pour rejoindre l'Europe ↓ / et / ça va complètement changer la vie de l'Europe//.

2- L.S : Faut-il aller plus loin ? vous demandait Gilles Bouleau.

3- E. M : Eh donc ↑ je pense qu'il faut aujourd'hui/ intensifier et tenir// cette ligne avec beaucoup de force comme nous le faisons// en veillant comme je le fais depuis le début// à ce que cette guerre n'aille pas dans une escalade// et qu'elle ne s'étende pas/// (SP) et donc en parallèle il nous faut renforcer la tenaille que nous mettons en place avec les Européens et les Alliés// et il nous faut également/ tenir les autres pays c'est pour ça que j'ai sans cesse discuté avec la Chine/ avec l'Inde/ avec les pays du Golfe/ pour qu'ils puissent avec

nous prendre conscience que la Russie aujourd'hui/ choisi une voie qui est funeste ↑// pour l'Ukraine au premier chef/ mais pour elle-même et l'équilibre des nations/// et donc c'est / c'est pour ça que l'Europe est si importante// une Europe forte↑/ qui peut peser/ une Europe avec des puissances défense fortes comme la France// et c'est pourquoi j'ai réinvesti ces cinq dernières années massivement dans nos armées pour avoir// un modèle complet d'armée aller vers les 50 milliards conformément à la loi de programmation militaire ↓ / mais faire de la France et de l'Europe aussi une puissance d'équilibre qui permette d'assurer notre sécurité dans la durée// c'est-à-dire d'éviter l'élargissement du conflit/ parce que nous ne sommes les vassaux de personne// et progressivement ramener la Russie à la raison/ pour d'abord cessez-le-feu ↑ // puis libérer// le territoire ukrainien/.

4- L. S : On va reparler de l'Union européenne et de l'Europe, je pense que vous n'avez pas exactement la même vision de ce que doit être l'Union européenne/// On va y venir dans un instant/ Mais d'abord la même question/ exactement la même pour vous Marine Le Pen↑// ah euh Doit-on aider davantage l'Ukraine/ et lui livrer des armes↑ ? Faut-il aller plus loin ?

5- M.L. P : D'abord ↑ permettez-moi d'évoquer ce soir devant les millions de compatriotes/ qui nous regardent ma solidarité et ma compassion **ABSOLUE** avec le peuple ukrainien/// Euh Je considère que:: l'agression dont l'Ukraine a été victime n'est pas admissible/// Euh Et j'avoue que les efforts euh / que M. Macron vous avez développés /pour tenter de trouver au nom de la France/ euh les moyens/ les voies/ euh de la paix méritent d'être soutenus/ C'est extrêmement clair. L'aide à l'Ukraine/ **oui** ↑ bien sûr/ L'aide humanitaire à l'Ukraine/ **oui** ↑ bien sûr/ L'aide financière à l'Ukraine/ **oui** ↑ bien sûr/ L'aide de matériel de défense/ **oui** ↑ bien sûr/ Évidemment le maire de le vous le

savez// le maire de Perpignan Louis Aliot est allé jusqu'à la frontière polonaise// pour ramener d'ailleurs /des réfugiés/ des femmes/ des enfants/ des personnes âgées ukrainiens/ et les mettre en sécurité/ à à um à Perpignan/ La Pologne en est à près de 3 millions de réfugiés qu'elle a accueillis// euh um/ les/// les alertes que j'avais pu lancer:: étaient// la limite/ et vous l'avez d'ailleurs me semble-t-il trouvé/ entre l'aide et cobelligérance en matière de livraison d'armes// et et l'autre limite/ euh étaient les sanctions// euh / J'étais d'accord moi sur l'intégralité des sanctions qui ont été prises contre les oligarques/ contre les banques/ contre tout ça/ La seule sanction contre lequel/ euh avec laquelle je suis en désaccord c'est le blocage de l'importation du gaz et du pétrole russe// Pourquoi ↑? Parce que je pense que ça n'est pas la bonne méthode/ Ça n'est pas ce qui fera du mal en réalité euh à la Russie/ et que surtout ça va faire énormément de mal au peuple français ↓ // et que les conséquences de ce blocage// dont on nous annonce d'ailleurs qu'il serait négocié par l'Union européenne après l'élection présidentielle française// (SP) euh auraient des// conséquences cataclysmiques// pas seulement d'ailleurs sur nos (erreur de reformulation) les particuliers mais également/ sur (SP) les entreprises/// donc je pense que l'on ne peut pas se faire hara-kiri/// euh avec l'espoir en réalité euh de faire du mal financièrement à la Russie qui très certainement ira vendre son gaz et son pétrole/ euh à d'autres pays// (sp) Donc ça a été la seule limite que j'ai exprimée// Et puis j'ai exprimé aussi une crainte/// J'ai exprimé une crainte/ qui est une crainte ancienne/ ancie**ENNE**/ de notre pays/ ancienne d'autres grandes puissances du monde qui est/ euh de faire en sorte que la Russie et la Chine// euh deviennent des alliés si étroits/ qu'ils constituent demain// parce que c'est ça aussi gouverner/ c'est prévoir / c'est prévoir les dangers d'aujourd'hui/ et y répondre et les dangers de demain/ une superpuissance/ une superpuissance euh économique// une superpuissance monétaire/ une superpuissance peut-être même militaire/ qui pourrait constituer euh un un danger absolument majeur pour l'Occident/ pour

l'Europe/ euh et pour la France// Voilà:: ↑ euh les limites que j'ai exprimées les les alertes/ euh que j'ai lancées/ parce que je crois encore une fois que l'on est obligé dans un monde complexe/ comme celui-là de se projeter/ à moyen et à long terme pour éviter demain de créer// des dangers qui soient des dangers majeurs.

6-G. B : Emmanuel Macron// le jour où cette guerre s'arrêtera// faudra-t-il lever immédiatement les sanctions contre la Russie ? Est-ce que nous pourrions nous Français// considérer Vladimir Poutine comme un partenaire à part entière/ un partenaire comme un autre ?

7- E. M : Bon d'abord/ je/ je // prends en note des positions de Madame Le Pen/ qui ne correspondent pas euh aux positions que votre parti et vos parlementaires défendent ↑ // Parlement européen par parenthèse/// Qu'il s'agisse de protéger les Ukrainiens quand ils viennent sur notre sol/ comme euh des sanctions additionnelles après le premier paquet// comme de l'aide à l'Ukraine d'ailleurs à laquelle vous vous êtes aussi opposée↑ // L'aide financière.

8- M. P : C'est faux. ↑

9- E.M : Non c'est un fait Mme Le Pen. ↓

10- M.L.P : C'est faux. (Sourire) ↑

11- E. M : Ce sont les votes/ Et c'est d'ailleurs/ ce que vous venez de dire// euh complètement le contraire des positions que vous avez historiquement tenues ↑ // Vous avez été je pense/ une des premières responsables politiques

européennes// dès 2014// à / à reconnaître le résultat de l'annexion de la Crimée/// Je rappelle que // en droit international/ on/ on reconnaît rarement// c'est-à-dire/ qu'on ne le fait plus depuis la deuxième guerre mondiale des territoires qui sont annexés par la force/ Alors même que Vladimir Poutine/a/ avait reconnu que les conditions de ce référendum en Crimée ::/ étaient les siennes// Vous l'avez fait pourquoi ? Et je le dis avec beaucoup de gravité ce soir/ parce que pour notre pays c'est une mauvaise nouvelle/ parce que vous dépendez du pouvoir russe/ et que vous dépendez de M. Poutine// Parce que quelques mois après avoir dit ça Mme Le Pen/ vous avez contracté un prêt/ en 2015/ auprès d'une banque russe/ la First Check Russian Bank ↓ / proche du pouvoir ↓ / en septembre 2014/ puis vous avez ensuite reboutiqué ce prêt auprès d'autres acteurs// Tout ça est totalement transparent/ connu/ notifié/ notarié/ qui sont impliqués d'ailleurs ensuite dans la guerre en Syrie/ et donc vous ne parlez pas à d'autres dirigeants/ vous parlez à votre banquier quand vous parlez avec la Russie// C'est ça le problème Mme Le Pen ↓.

12- M.L.P: (non avec la tête).

13- L. S : Alors peut-être que Madame Le Pen...

14- E. M : Et c'est aussi ce qui fait qu'on le voit bien dès qu'il y a des positions courageuses et difficiles à prendre// ni vous ni vos représentants ne sont là/ Ni vous ni vos représentants/ et et Ça n'est pas un hasard s'il y a cinq ans la Russie était intervenue dans la campagne/ ce qui a été prouvé/ pour me déstabiliser/ et si vous avez toujours été ambiguë sur le sujet ↓ / parce que vous n'êtes pas dans une situation de puissance↑ à puissance// Vous ne pouvez pas défendre correctement sur ce sujet les intérêts de la France/ parce que vos intérêts sont liés à des gens proches du pouvoir russe///.

15- M.L.P: M Macron ↑.

16- L. S : Marine Le Pen vous avez évidemment le pouvoir de répondre à ce que vient de dire Emmanuel Macron.

17- M. L.P : Merci, Merci.

18- L. S : Vous dépendez du pouvoir russe, vous dépendez de Vladimir Poutine ?

19- M. L.P : D'ailleurs ↑/ D'ailleurs ↑ / Emmanuel Macron parce euh qu'il a accès à l'intégralité:: des informations des services euh :: français.

20- E.M: c'est public ↓.

21- M. L.P : sait **PERTINEEMENT** que ce qu'il dit est **FAUX** ↑ / Il sait **PERTINAMENT** ↑ que je suis une femme **ABSOLUMENT** ↑ et **TOTALEMENT LIBRE**↑ / et que je défends parce que je suis une patriote et que je l'ai démontré **TOUTE** ma vie/ **LA FRANCE** et les **FRANÇAIS** / **TOUJOURS** ↑ / en toutes circonstances/ Maintenant ce que vous dites est faux / plusieurs fois// d'abord ↑ je vous ai retrouvé un tweet que j'avais fait/ le 9 novembre 2014/ « Je soutiens une Ukraine libre/ qui ne soit soumise ni aux États-Unis/ ni à l'Union européenne :/ ni à la Russie »// Voilà ma position↑ / c'est la même/ C'était la même en Irak↑ en 2003/ C'est la même pour l'Ukraine aujourd'hui. ↑

22-E.M : Une Ukraine sans la Crimée, Mme Le Pen. ↑

23- M. L.P : Je considère/ Mais monsieur...

24- E. M : Non, mais pardon. ↑

25- M. L.P : d'accord/Nous allons y venir Monsieur Macron// Nous allons y venir/ La Crimée n'a pas dû vous poser énormément de problèmes non plus/ puisque vous avez reçu M. Poutine en grandes pompes à Versailles...

26- E. M : Je l'ai reçu comme un chef d'État.

27- M. L.P : Vous l'avez reçu.

28- E. M : Comme un chef d'État pas comme un banquier. ↑

29- M.L.P : Vous l'avez reçu en 2017. ↑

30- E. M : Madame Le Pen).

31- M. L.P : Oh non/ En 2017/ vous avez reçu/ euh /um/ M. Poutine à Brégançon/ sur votre lieu de vacances/ et vous avez d'ailleurs tenu à cette occasion **exactement** les propos que je tiens/ Vous avez dit à cette occasion que/ la Russie devait être réarrimée à l'Europe// Vous avez dit qu'il fallait faire l'Europe de Lisbonne à Vladivostok/ Donc ce que vous faites aujourd'hui c'est être...

32- E. M : Je ne dis pas le contraire.

33- M.L.P : Non mais je vais vous dire. C'est d'être dans une posture. ↑

34- E. M : Est-ce que ce que je dis est faux ? ↑

35- M. L.P : Je crois que ce n'est pas digne.

36- E.L.M : Est-ce que ce que je dis est faux ? Ce n'est pas digne Mme Le Pen.

37- M. L.P : Maintenant je vais aller sur le fond.

38- E. M : Est-ce que ce que je dis est faux ? Je ne reviens sur aucune de mes déclarations sur la Russie dans le cadre de l'architecture de sécurité européenne/ Bien entendu/ Et ce que j'ai défendu mais j'ai parlé d'un point précis/ qui touche le financement de votre parti// Est-ce que j'ai dit est faux/ Mme Le Pen ↑ ?

39-M. L.P : Oui/ M. Macron/ C'est faux↑/ et c'est assez malhonnête// il faut être honnête (sourire) ↓

40- E.L. M : Très bien et tout ça est public donc nos compatriotes pourront se rendre _____ compte.

41-M. L.P : Parce que si j'ai été obligée de faire un prêt à l'étranger...

42-E. M : Donc vous l'avez fait.

43-M. L.P : ...c'est parce que.

44-M. L.P : Mais bien sûr ↑/ mais tout le monde le sait/ c'est de notoriété publique/ C'est parce que / um aucune banque française// n'a voulu m'accorder de prêt// Et vous trouviez ça à l'époque tellement scandaleux/ que vous avez fait voter une loi sur la banque de la démocratie// vous ne l'avez jamais mise en œuvre/ Pourquoi d'ailleurs Monsieur Macron ne l'avez-vous pas fait ↓ ? Pourquoi n'êtes-vous pas aller au bout de cette banque de la démocratie/ dont vous saviez que elle comblait un:: déficit démocratique des banques/ qui avaient l'air de choisir leur parti politique ou d'ailleurs pendant les élections/ euh um le le les candidats/ qu'elles soutenaient ou ne soutenaient pas ?

45-E.M : Mme Le Pen...

46- M. L. P : M. Macron, je vais vous dire quelque chose qui va...

48- E. M : Vous avez contracté ce prêt en 2015. ↓

49-M. L.P : ... M. Macron je vais vous dire...

49-E. M : Vous avez contracté ce prêt en 2015/ vous ne l'avez toujours pas remboursé ↓ // Ce n'est pas un sujet de banque de la démocratie/ D'autres candidats à cette élection qui défendaient des idées proches des vôtres comme M. Zemmour ↑ / ils n'ont pas été cherchés des prêts en Hongrie/ ou en Russie// Voyons ↓ !

50-M. L. P : Ils ont trouvé des prêts en France// Mais M. Macron/ oui c'est long/ c'est long à rembourser/ Et nous remboursons sous le contrôle de la

Commission nationale des comptes de campagne// Et croyez-moi la commission des comptes de cam (erreur de prononciation) de campagne est extrêmement **SÉVÈRE**/ et **RIGOUREUSE**// Voilà/ Donc/ et puis j'ai autre chose à vous dire M. Macron/ il y a des millions de Français qui dans les cinq dernières années/ sont allés dans des banques françaises pour faire des prêts// pour acheter des voitures/ pour faire des emprunts pour leur maisons/ et ils ne vous doivent rien↑ // La seule chose qu'ils doivent c'est rembourser leur prêt/ Exactement comme moi.

51-E. M : mais comme votre serviteur aussi Mme// Simplement/ ils vont comme vous l'avez dit dans des banques françaises pour payer leur voiture ou autre/ Ils ne vont pas chercher plusieurs millions/ dans une banque russe/ liée au pouvoir qu'ils ne remboursent pas// c'est ça la différence/ Et je pense que...

52-M. L. P : M. Macron je ne peux pas vous laisser dire...

53-E. M : Tout le monde le comprendra. ↑

54-M. L. P : Je ne peux pas vous laisser dire/ Non/ je ne peux pas vous laisser dire...

55-E. M : Bah /c'est la réalité / Vous le dites-vous-même. ↑

56- M. L. P : Non M. Macron/ Je ne peux pas vous laisser dire que nous ne remboursons pas/ Nous remboursons tous les mois/ rubis sur l'ongle. ↑

57- E. M : En 2020 vous l'avez dit... ↓

58-M. L. P : Sous le contrôle de la commission nationale des comptes de campagne. Je ne peux pas vous laisser dire ça.

59- E.M : Vous n'avez toujours pas remboursé ce prêt. ↓

60-M. L. P : C'est assez long M. Macron// Oui/ c'est vrai/ Nous sommes un parti pauvre// mais ce n'est pas déshonorant.

61-E.M : Mais je n'ai jamais considéré que c'était déshonorant/ mais mon problème Mme Le Pen// vous le reconnaîtrez avec moi// c'est que ceci crée une dépendance.

62-M. L. P : Je n'ai pas d'autre dépendance que de rembourser mon prêt.
(Sourire)

63-E.M : Non mais votre prêt n'a pas été contracté auprès d'une banque lambda/ même en Russie/ mais auprès des intérêts/ et du pouvoir/ Et chacun pourra le vérifier/ et donc/ Assumez-le↑/ c'est tout/ Assumez-le Mme Le Pen.
↑

64- M. L. P : M. Macron...(rire)

65-E. M : Mais beaucoup de vos choix derrière/ s'expliquent par cette dépendance/ mais ça n'est pas/ je vous en fait pas grief// Je dis simplement/ que / d'autres candidats défendant des idées proches des vôtres n'ont pas fait les mêmes choix// et qu'ils ont trouvé des financements// dans des banques françaises/ européennes/ que vous vous avez fait un choix qui manifestement vous a contraint ensuite dans vos choix politiques↑/ et qui ne vous rend pas indépendante sur cette question↑// C'est un fait.

66-M. L.P : C'est faux↑ // Je vous le redis↑/ je le dis et je le redis↑

67-E. M : Mais vous pourrez asséner/ Je vous regarde faire.

68-M. L. P : Et je crois...

69-E. M : Asséner des c'est faux ↓

70-M.L. P : Et objectivement...

71-E. M : On est tous à vous écouter. ↓

72-M. L.P : ...je crois que les Français...

73-E. M : Moi aussi j'ai des prêts devant des banques↑// et / et j'en ai eu comme tous nos compatriotes/ qui pour euh /acheter une maison/ qui pour acheter un véhicule/ C'est l'exemple que vous avez pris/ on est / Aucun d'entre nous ne sommes allés les chercher auprès de banque russe/ et encore moins des banques qui étaient proches du pouvoir.

74-M.L. P : C'est quand même assez malhonnête M. Macron de m'empêcher...↑

75-E. M : Ce n'est pas malhonnête Mme Le Pen, c'est un fait ↓

76-M.L. P : M. Macron c'est malhonnête de m'empêcher de...↑

77-E. M Ça ne vous fait pas plaisir/ mais c'est un fait.

78-M. L. P : Monsieur Macron c'est malhonnête↑/ de m'empêcher d'obtenir un prêt dans une banque française/ et de me reprocher après de partir à l'étranger pour en chercher un. ↑

79-E. M : Vous rigolez ou quoi ↓ ? En 2015/ je vous ai empêché de trouver un prêt dans une banque française ?

80-M. L.P : Vous étiez bien ministre de l'Économie à l'époque.

81-E. M : Je n'étais pas ministre des Finances↑/ L'économie/ il n'y a pas les banques. ↑

82-L. S : Emmanuel Macron...↑

83-E. M : Et en plus personne n'est intervenu/ Vous le savez très bien. ↑

Sur La laïcité

84-L. S : Une question sur la laïcité si vous le voulez bien// c'est une question importante/ c'est un point important de vos programmes/ et de votre programme notamment Marine Le Pen// Question à tous les deux// Même chose/ question simple/ si vous êtes élue ou réélu pour vous// changerez-vous les règles/ qui régissent le port des signes religieux dans l'espace public ? par exemple une femme pourra-t-elle porter le voile dans la rue/ ? ou dans le métro/ ? ou ce sera interdit ? Vous avez la parole Marine Le Pen.

84-M. L.P : oui D'abord permettez-moi quand même d'essayer de sortir du du de:: ce sujet qui :: euh um / ont passionné les médias/ dans les derniers jours/ mais qui en réalité ne sont qu'une partie d'un tout/// Moi ce que je souhaite faire c'est lutter contre l'islamisme/// voila/ parce que contrairement à ce que vous dites/ je n'ai pas oublié qu'il y a du terrorisme/ qu'il y a des islamistes// Je n'ai pas du tout oublié.

85-E. M : Je n'ai pas dit du tout que vous avez oublié/ J'ai dit que vous n'en avez pas parlé.

86-M.L.P : Non non ↑mais je n'ai pas du tout oublié// mais je pense que le risque terroriste est/ toujours **EXTREMEMENT PRÉ**sent↑ // et d'ailleurs il y a eu toute une série d'attentats terroristes je suis désolée/ euh de le dire aussi:/ alors qui:: ont été des attentats terroristes individuels/ mais il n'en demeure pas moins que ça a été des attentats terroristes// donc Il y a ah euh/ un islamisme dans notre pays//qui / dont je pense que le politique que vous avez menée// contre lui n'est pas efficace// euh /et / et je pense qu'il faut mettre en œuvre une loi de lutte contre l'idéologie islamiste// donc je m'entends/ je le répète/ je ne lutte pas contre une religion// Je ne lutte pas contre l'islam /qui est une religion// qui a toute sa place/ Il n'y a aucun problème// Je lutte contre l'idéologie islamiste// qui est une idéologie qui s'attaque aux **FONDEMENTS** de notre République// qui s'attaque à l'égalité homme-femme// qui s'attaque à la laïcité// qui s'attaque à la démocratie// euh/ euh/ qui s'attaque qui/ qui// cherche à imposer en réalité une loi religieuse qui s'appelle la charia/// Je pense que cet islamisme/ doit être combattu par une République **FIÈRE** ↑d'elle-même// et pas une République **HONTEUSE** ↑/// euh et et par exemple/ je note que il y a 4 500 étrangers/ qui sont inscrits au fichier du SFRP F (erreur de prononciation) FSPRT pardon je vais y arriver ↑// euh/ et / qui est donc le fichier qui:: réunit/ euh les::: radicalisés /

qui troublent l'ordre public// Ceux-là devraient être expulsés↑// Voilà/ ils devraient être expulsés/ Alors// le gouvernement expulsé clandestins/ inscrits sur le même fichier mais pas les étrangers inscrits sur ce fichier// Je **PENSE QUE** il faut les expulser parce qu'il faut **PROTÉGER** ↑ évidemment nos compatriotes//

87-L. S : Marine Le Pen.

88- M. L.P : Il faut fermer ↑les 570 mosquées radicales// euh Il ne faut pas se contenter d'une charte de la laïcité↑ // qui a été:: mise en œuvre/// mais dont ceux qui refusent de la signer// et bien euh / euh /peuvent continuer à œuvrer/ peuvent continuer à recruter/ peuvent continuer à prêcher/ peuvent continuer à chercher des financements/ Je trouve que nous ne sommes pas assez **FERMES** ↑ sur ce sujet / parce que:: euh/ le gouvernement actuel / ne prend pas la mesure de la **GRAVITÉ** ↑ de ce qu'est l'islamisme radical ↑

89-L. S : J'entends/ mais vous n'avez pas répondu à ma question sur les signes religieux. Allez-vous changer la loi ?

90-M. L.P : Moi je suis contre l'interdiction (faute d'expression) euh/ euh / je suis pour l'interdiction du voile dans l'espace public / Je l'ai dit // Je l'ai dit de la manière la plus claire// Je pense que le voile dans l'espace public est // um / un uniforme imposé par les islamistes ↑ // Je pense qu'une grande partie/ les / des / jeunes femmes qui le mettent / ne peuvent pas faire autrement/ en réalité// même si elle n'osent pas le dire/ euh / Puisque celles qui ne le mettent pas / en revanche témoignent que: elles sont **ISOLÉES** // du fait que elles sont euh **INSULTÉES** // du fait que elles sont euh mises de:: côté et **ACCUSÉES** d'être impures// c'est ça je crois// euh / cette situation n'est pas

admissible dans notre pays// Donc il faut:: libérer l'ensemble de ces femmes// il faut faire reculer les islamistes// et pour ça je le crois il faut / euh interdire le voile dans l'espace public///

91-G. B : Emmanuel Macron// que ferez-vous si vous êtes réélu concernant le port du voile dans l'espace public ? Restez-vous au statu co-présent ou changerez-vous la loi

92-E.M : (silence) D'abord / je vous écoutais// Vous faites avec beaucoup de clarté:: ↓ / une démonstration↓ // mais ce qui est inquiétant dans votre démonstration ↓ // c'est le chemin qu'elle emprunte /// D'une question sur le voile vous êtes passé au terrorisme// pour revenir à l'islamisme ↓// et pour aller aux étrangers ↓ // Et vous créez un système d'équivalence // par votre cheminement // qui confond tous les problèmes// et qui les entretient/// (SP) la question du voile c'est la question d'une religion// d'un signe extérieur religieux // c'est ça /// la question du foulard plus exactement d'ailleurs// Moi je suis pour la loi de 1905/ c'est notre République / la République est laïque ↓ // la laïcité ce n'est pas combattre une religion // et donc avec moi il n'y aura pas d'interdiction ni du foulard // ni de la kippa// ni de quelque signe religieux dans l'espace public / Parce que le principe d'égalité fait que si vous rentrez dans cette logique Mme Le Pen/ vous interdirez tous les signes religieux dans l'espace public et pas seulement le foulard//

93-M. L. P : Vous n'avez pas lu ma loi.

94-E. M : Non/ mais j'ai lu la Constitution française/ vous m'excuserez de cela et et et les // (SP) les lois que vous prendrez/ même si vous étiez élus ce que je ne souhaite pas évidemment // devront respecter une constitution // Bon

/ et donc notre Constitution/ nos textes fondamentaux c'est cela // la laïcité /
La laïcité c'est un principe de liberté// et donc / à l'école il n'y a pas de voile //
parce qu'on forme des consciences// Il n'y a aucun signe religieux / ce n'est
pas que le foulard // Tous les signes religieux sont proscrits puisqu'on forme//
des consciences// des citoyens en devenir// Dans le services publics// il y a
une neutralité des services publics// elle est absolue // par contre dans la cité
// vous allez créer la guerre civile si vous faites ça ↓ // Je vous le dis en toute
sincérité // parce que ça veut dire que vous vous attaquez... ↑

95-M. L. P : C'est très grave ce que vous dites là ↑

96-E. M : C'est grave parce que ce que vous proposez

97-M. L. P : Ce que vous dites parce que c'est qu'en réalité les gens
n'accepteraient pas de se soumettre à la loi ↑

98-E. M : Madame Le Pen Ce que vous dites est très grave// Je vous le dis
avec beauc ↓

99-M.L. P : Ah non sauf que c'est vous// Parce que vous vous...

100-E. M : Interdire le voile...

101-M. L.P : ...vous considérez par anticipation que ...

102-E.M : Madame Vous êtes en train de dire...

103-M. L.P : ...qu'y a un certain nombre de personnes refuserait d'appliquer la loi ↑

104-E. M : Mme Le Pen// je suis en train de vous dire que la France ↓ // patrie des lumières ↓ // de l'universel ↓ // serait le premier pays au monde à interdire les signes religieux dans l'espace public // Le premier pays au monde ↓ // c'est ça ce que vous proposez // ça n'a aucun sens ↓ // ça n'est pas le respect de nos valeurs // Ce serait même infaisable // Combien de policiers et gendarmes...

105-M. L. P : nous avons été le premier pays au monde à mettre en place beaucoup de lois.

106-E. M : Oui de liberté // de tolérance // là vous proposez une loi d'interdiction.

107-M. L. P : C'est une loi de défense de nos libertés.

108-E. M : Non c'est une loi de rejet // parce que vous confondez deux choses ↑

109-M.L.P : Vous avez oublié ce que vous disiez sur le voile il y a quelques années ou

110-E. M : vous confondez deux choses ↑

111-E. M : non/ Mais non/ justement.

112-M. L.P : Vous avez changé d'avis.

113-E.M : Je suis FIDÈLE ↑ // je suis **FIDÈLE** ↑ // à tout ce que j'ai toujours voulu dit et défendu // d'ailleurs j'aurais passé des lois si je croyais le contraire // Mais Mme Le Pen ↓ // ce n'est pas la France de l'universalisme que vous proposez ↓ // Combien de policiers et de gendarmes iront courir après un voile // une kippa// un signe religieux ?

114-M. L.P : Pourtant ceux qui ont couru après les masques vous savez ...

115-E. M : Vous m'accorderez que c'était / c'était / temporaire et que les gens ont été rigoureux

116-M. L.P : Soyons sérieux.

117-E. M : Non, ça n'est pas sérieux// ça c'est mon premier point sur le voile // le foulard...

118-M. L. P : Nous avons incontestablement une divergence.

119-E. M : Nous avons très clairement une divergence et je pense que ce que vous proposez // est une trahison de ce qu'est l'esprit français / et la République.

120-M. L. P : Moi je crois que c'est au contraire la défense de la République

121-E. M : Ensuite // Il y a une deuxième chose dans ce que vous avez dit // Il y a le combat contre l'islamisme // Il ne faut pas confondre les deux// On a des millions de nos compatriotes dont la religion est l'islam

122-M. L.P : Je l'ai dit au début de mon propos

123-E. M : Oui // mais ils veulent vivre très tranquillement.

124-M. L.P : Je l'ai dit au début de mon propos.

125-E. M : Ils veulent pouvoir... Latifa Ibn Ziaten par exemple ↓ // qui a perdu son fils // tombé sous un acte terroriste // que nous voyons tous avec émotion // avec son foulard / Vous voulez lui arracher son foulard ? ↑

126-M. L.P : Oh/ arrêtez / arrêtez / pas d'outrance.

127-E. M : mais c'est ça ce que vous proposez

128-M. L.P : pas d'outrance

129-E. M : c'est ça ce que vous proposez Mme Le Pen de manière très concrète /// Donc ce que je dis juste c'est que vous êtes en train de **POUSSER** des millions de nos compatriotes // de par leur religion hors de l'espace public // la deuxième chose l'islamisme qui n'est pas l'islam ↓ /// l'islamisme Je l'ai combattu comme AUCUN président avant moi // et aucun gouvernement ou autorité auparavant ↓ // par une loi que vous n'avez pas votée elle non plus // d'autres qui ont votre sensibilité ont eu le courage de la voter// pour la réaffirmation des principes de la république // Elle a permis de faire quoi ?

130-M. L.P : RIEN.↑

131-E. M : Ce qu'on ne pouvait pas faire jusque-là.

132-M. L.P : RIEN / M Macron ↑

133-E. M : Non, Mme Le Pen ne dites pas de bêtise // Je vous en prie ne dites pas de bêtises ↓

134-M. L.P : Ça n'a servi à RIEN ↑

135-E. M : Non // nous avons fermé plusieurs // plusieurs associations // qui ne respectaient pas la loi de la République // les unes ↑ parce qu'elles prônaient justement la charia ↑// la non-égalité entre les femmes et les hommes // la sortie de la république ↑ // Les autres ↑ // parce qu'elles prônaient un nationalisme étranger sur notre sol ↑ // D'autres encore ↑ / parce qu'elles étaient d'extrême droite // et de / de ne respectaient pas la république // Ces associations on les a dissoutes ↑ // Deuxième chose // vous avez encore donné des chiffres exorbitants pour faire peur aux gens ↓ // Sur 10600 lieux de cultes // vivement ↓ // il y en a 99 qui étaient suspectés de de justement de séparatisme// Tous ont été mis sous surveillance// Nos préfets/ et nos services/ font un travail extraordinaire: Je le dis ici avec beaucoup de reconnaissance // 23↑ ont été fermés grâce à cette loi // 23 ↓ // 36- ont changés et sont sous contrôle // Tous les autres ont changés et sont en cours d'examen // Avant cette loi vous ne pouviez pas fermer une telle structure //même si / vous aviez un imam qui disait les pires choses / On ne pouvait le fermer qu'avec des critères sanitaires::// La loi permet de le faire ↓ // Cette loi a permis / de mettre fin à un système où:: // des gens qui étaient payés par des puissances étrangères// pour enseigner sur notre sol / pouvaient le faire en langue étrangère sans le contrôle de l'éducation nationale // Nous avons mis

fin à ce système // Pour être technique on les appelait des ELCO // (enseignement langue et culture d'origine) Donc nous avons avancé // mais en nous battant contre l'islamisme radical:: // celui qui sépare de la République

136-M. L.P : C'est exactement le sens de ma loi. (Rire)

137-E. M : Mais en ne confondant pas l'islam et l'islamisme radical.

138-L. S : Marine Le Pen / vous avez 3 minutes pour répondre à ce que vient de dire Emmanuel Macron.

139-M. L.P : ...c'est exactement le sens de ma loi et/ et / encore une fois euh / merci d'ailleurs de me permettre de rappeler à aux /aux / aux musulmans / que:: je ne mène pas de guerre contre leur religion / en aucun cas...

140-E.M : Non/ mais quand on voit... (Inaudible) / Mme Le Pen ↑

141-M.L. P : Dans un certain nombre de cas // par ailleurs / ils sont eux-mêmes les victimes des islamistes / en réalité qu'ils subissent dans leur quartier //

142-E.M : c'est partout dans le monde ↓

143-M.L.P : Parce que les caïdats qui s'organisent dans un certain nombre de quartiers ↑ / sont bien souvent tenus par les islamistes / Et ils sont toujours là /et ces quartiers sont toujours là / et des gens en souffrent encore / Et moi/ je considère que c'est au contraire **DÉFENDRE** ↑ la République / **DÉFENDRE** ↑ l'égalité entre les hommes et les femmes / **DÉFENDRE** ↑ la

laïcité que de s'opposer à ces islamistes par l'intermédiaire d'une loi qui les vise et qui ne vise **QU'EUX** ↑ / Au moins les choses seront extrêmement claires // euh mais les chiffres que je donne sont hélas vrais et c'est les chiffres de la DCRT / Moi je veux bien qu'ils soient faux mais quand on dit qu'il y a 570 mosquées radicales il y a 570 mosquées radicales// Votre loi n'a servi à rien/ vous avez mis en place une charte de la laïcité//

144-E.M : Je viens de vous dire ce sur quoi ont servis les résultats et les chartes de la laïcité...

145-M.L. P : Non non on est d'accord mais ceux qui...

146-E. M : Les maires font un travail formidable avec les associations. ↑

147-M.L. P : ...ceux qui ne votent pas / ceux qui n'ont pas signé cette charte de la laïcité/ qu'est ce qui leur est arrivé ?

148-E. M : On leur enlève les subventions Mme Le Pen.

149-M. L.P : Ah ben j'aimerais bien voir ça/ tiens...

150-E. M : Et d'ailleurs je rends hommage à beaucoup de maires...

151-M. L. P : Alors là pour le coup / j'aimerais bien voir ça parce que en l'occurrence j'ai vérifié ça de très près et il ne leur est absolument rien arrivé voilà/ **RIEN** rien !

152-E.M : c'est pas vrai Mme Le Pen

153-M.L. P : ils sont toujours là et d'ailleurs

154-M.L. P : je vais vous dire/ ils ne devraient même plus être là/ s'ils sont étrangers ils devraient être chez eux/ ils devraient être expulsés.

155-E. M : Mais ne confondez pas une fois encore...

156-M. L.P : ... Parce que quelqu'un qui signe pas la charte de la laïcité et qui est étranger sur notre territoire se permet de ne pas signer ce que la République lui demande / il devrait être renvoyés chez lui (SP) mais c'est vrai qu'on ne renvoie personne ça faut être honnête et ça c'est quelque chose c'est un invariant de votre quinquennat / Vous n'avez absolument renvoyé personne/ personne

157-E. M : Mais on parle très souvent d'associations françaises / Mme Le Pen... ↓

158-M. L. P : En matière d'immigration vous avez le plus mauvais bilan je crois des 15 dernières années.

159-E.M : pardon mais Mme Le Pen ↓

160-E.M : Mme Le Pen ↓ / Mme Le Pen ↓ / on parle de religion // c'est une religion / non mais là vous me parlez de religion // vous me parlez d'idéologie qui utilise une religion en France sur le sol français.

161-M.L. P : c'est une idéologie / ce n'est pas une religion

162-E. M : Non mais on parle des deux !

163-M. L. P : ... C'est là ou peut-être vous vous trompez

164-E. M : C'est vous qui avez fait la confusion comme je le pointait tout à l'heure.

165-M.L.P : non non

166-E. M : Parce que vous ne pouvez pas expliquer qu'une loi qui interdit le voile dans l'espace public / est une loi contre l'islamisme radical.

167-M. L. P : Eh bien si...

168-E. M : Eh ben / les bras m'en tombent

169-M. L. P : Eh ben les bras vous en tombent peut-être/ M Macron mais dans tous les pays / musulmans où: les islamistes ont gagné/ ils ont voilé les femmes// Voilà / donc ça devrait déjà vous interpeller ↑

170-E. M : Mme Le Pen // Mme Le Pen

171-M. L.P : Et d'ailleurs dans tous les pays où des pays musulmans qui ont combattu les islamistes quand ils ont gagné/ ils ont dévoilé les femmes:: // et ça c'est quelque chose qui devrait vous interpeller ↑ //

172-E. M : Mais // alors je sais que vous avez parfois convoqué des figures historiques à tort

173-M. L.P : On va encore une fois / ah d'accord... ah d'accord

174-E. M : Un Bourguiba qui est devenu algérien

175-M. L. P : Oui d'accord/ et vous vous voulez faire la guerre avec M. Poutine, donc ça peut arriver d'avoir la langue qui fourche/ ne vous abaissez pas à ça.

176-E.M : Madame // madame ...

177-E. M : Non / non /au demeurant même pour Bourguiba en Tunisie c'est faux

178-M. L.P : Non, c'est vrai...

179-E. M : Non:: / c'est faux // Il l'a interdit à l'école // Il l'a interdit à l'école comme en France // Il l'a interdit à l'école comme en France

180-M. L.P : C'était vrai et

181-E. M : Et vous ne changerez pas la société par la loi...

182-M. L. P : ... il avait des discours beaucoup plus fermes que VOUS ↑ sur ce sujet.

183-E. M : Mais j'ai un discours très ferme // Nous avons passé des lois fermes// Nous avons des résultats// Nos maires le font avec nous // Mais// vous ne pouvez pas diviser la France // et renvoyer des millions de Françaises et Français // à cause de leur religion confondons tout...

184-G. B : Emmanuel Macron...

185-M. L.P : Bon / on ne va pas passer dix minutes sur le voile/ il y a un sujet qui est le sujet de l'immigration dont on n'a pas parlé bien dommage/ parce que...

Capture d'écran du débat





Résumé

Ce mémoire présente une étude sur les manifestations de la politesse dans le débat politique. En se concentrant sur l'accord et le désaccord entre les partis politiques, l'analyse met en évidence les stratégies linguistiques utilisées pour concilier persuasion et respect des normes de politesse. L'étude examine un corpus spécifique (le débat entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron de 2022) en se référant au model Brown-Levinsien (1978 et 1987), aménagé par C. Kerbrat-Orecchioni (1992 et 2005) et identifie les procédés de politesse dans des sujets tels que l'Europe, l'international, et la laïcité.

Mots clés : Politesse, discours politique, accord et désaccord, FTA, FFA

This thesis presents a study on the manifestations of politeness in political debates. By focusing on agreement and disagreement between political parties, the analysis highlights the linguistic strategies used to reconcile persuasion and adherence to politeness norms. The study examines a specific corpus (the debate between Marine Le Pen and Emmanuel Macron in 2022) referring to the Brown and Levinson model (1978 and 1987), adapted by C. Kerbrat-Orecchioni (1992 and 2005), and identifies politeness strategies in topics such as Europe, international affairs, and secularism.

Keywords: Politeness, political discourse, agreement and disagreement, FTAs, FFAs.

بين والاختلاف الاتفاق على التركيز خلال من السياسي النقاش في اللباقة ظواهر حول دراسة الأطروحة هذه تقدم اللباقة معايير واحترام الإقناع بين للتوفيق المستخدمة اللغة استراتيجيات على الضوء التحليل تسلط السياسية، الأحزاب باستخدام (2022 عام في ماكرون وإيمانويل لوبان مارين بين نقاش) النصوص من محددة مجموعة الدراسة تتناول وتحدد، (2005 و1992) أوريكيوني-كبريرات. سي قبل من بتعديل، (1987 و1978) وليفنون براون نموذج والعلمانية الدولية والشؤون أوروبا مثل مواضيع في اللباقة استراتيجيات

المحبة اللفظية الأعمال المهدة، اللفظية الأعمال والاختلاف، الاتفاق السياسي، الخطاب اللباقة، مفاتيح كلمات